



DOSSIER 4.

# **Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes: Comment mesurer le changement**

## Remerciements

Ce dossier a été rédigé par Kate Doyle en collaboration avec Alessandra Guedes (UNICEF Innocenti), Christine Kolbe-Stuart (UNICEF), Clara Alemann (Equimundo), Lina Digolo (Prevention Collaborative), Lori Heise (Prevention Collaborative), Moa Schafer (UNICEF) et Ruti Levtof (Prevention Collaborative).

Les personnes suivantes ont révisé ou apporté leur contribution : Taveeshi Gupta d'Equimundo ; Lauren Stephens de Save the Children ; Ann Willhoite, Chemba Raghavan, Emma Ferguson, Malvikha Manoj, Vania Alves, et Zeinab Hijazi d'UNICEF ; Beatrice Ongutu et Moureen Ochieng d'ICS-SP Afrique ; Kathy Durand, Dominique Maidment, Ritha Nyiratunga, Rubina Singh, et Oluwatobiloba Ayodele de Prevention Collaborative ; et Katy Chadwick (consultante indépendante).

L'élaboration de ce dossier a été financée par la Oak Foundation, grâce à une subvention accordée à Prevention Collaborative.

Traduction en français : Claire Avellan

## Référence suggérée

UNICEF Innocenti - Bureau mondial de recherche et de prospective, Prevention Collaborative et Equimundo, Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes: Comment mesurer le changement. Dossier 4. UNICEF Innocenti, Florence, 2025.

## Publié par

### **UNICEF Innocenti - Bureau mondial de la recherche et de la prospective**

Via degli Alfani 58 50121, Florencia, Italia

Tel: (+39) 055 20 330

E-mail : [innocenti@unicef.org](mailto:innocenti@unicef.org)

Réseaux sociaux : @UNICEFIInnocenti sur

[Facebook](#), [Instagram](#), [LinkedIn](#) et [YouTube](#)

<https://www.unicef.org/innocenti/>

## En partenariat avec

### **Prevention Collaborative**

E-mail : [support@prevention-collaborative.org](mailto:support@prevention-collaborative.org)

Réseaux sociaux : [Bluesky](#), [Facebook](#) et [LinkedIn](#)

[www.prevention-collaborative.org](http://www.prevention-collaborative.org)

### **Equimundo: Center for Masculinities and Social Justice**

1367 Connecticut Avenue NW, Ste 210

Washington, DC 20036

E-mail : [contact@equimundo.org](mailto:contact@equimundo.org)

Réseaux sociaux : [X\(Twitter\)](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [LinkedIn](#)

[www.equimundo.org](http://www.equimundo.org)

# Introduction



© UNICEF

Les programmes de soutien aux parents et aux personnes ayant la charge d'enfants représentent un moyen unique de réduire la violence à l'égard des enfants et la violence à l'égard des femmes. Il existe un intérêt croissant pour adapter ou renforcer les programmes d'éducation parentale afin de lutter contre ces deux types de violence, étant donné les facteurs de risque partagés, la cooccurrence commune et les conséquences similaires sur la santé physique et mentale et le bien-être psychosocial des enfants et des femmes, ainsi que sur le développement de l'enfant. Les programmes qui sont parvenus à réduire les deux types de violence adoptent souvent une approche transformatrice de genre, en travaillant avec les femmes et les hommes afin de remettre en question les normes de genre inégales et la dynamique du pouvoir et d'établir des relations et des compétences parentales favorisant une dynamique familiale plus équitable, bienveillante et non violente.<sup>1,2</sup> Ce dossier est le quatrième d'une série destinée à aider les professionnels de l'éducation parentale à intégrer l'égalité entre les genres et la prévention de la violence dans les programmes existants. Il vise à aider les professionnels de la parentalité à suivre et à évaluer efficacement leurs programmes après avoir intégré l'égalité entre les sexes et la prévention de la violence. Il se concentre principalement sur les questions de suivi et d'évaluation spécifiques au genre et à la violence, des aspects de la programmation qui peuvent être plus nouveaux pour les praticiens de la parentalité, mais il ne prétend pas être un guide exhaustif en matière de méthodes de suivi et d'évaluation des programmes de parentalité.

## Encadré 1. Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes

Bien que la réduction de l'exposition des enfants à la violence au sein de la famille nécessite de travailler avec les individus, les familles, les communautés, les services et les systèmes afin de changer les attitudes, les comportements et les normes, cette série met intentionnellement l'accent sur les programmes d'éducation parentale. Dans nombre de communautés, ces programmes s'adressent déjà aux parents et aux personnes ayant la charge des enfants. Les données disponibles indiquent que ces programmes peuvent être renforcés afin de réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes et promouvoir l'égalité entre les genres, tout en améliorant le rôle des parents et les résultats pour les enfants.

Cette série met l'accent sur :

- Les formes les plus courantes de violence à l'égard des enfants et des femmes, à savoir : les châtiments violents infligés par les parents et la violence exercée par un partenaire intime. Ces deux formes de violence coexistent souvent dans les familles et des éléments indiquent que les programmes d'éducation parentale peuvent les réduire.
- Les programmes d'éducation parentale pour les parents de jeunes enfants ont l'avantage d'intervenir de manière précoces et il existe un grand nombre de preuves résultant de ces programmes qui montrent que cette approche pourrait réduire la violence à l'égard des enfants et celle exercée par un partenaire intime. Cependant, une partie de ces données est également applicable aux programmes destinés aux parents d'enfants plus âgés et d'adolescents.
- D'autres résultats s'appliquent aux parents dans les relations hétérosexuelles, étant donné que la dynamique des relations inégales entre les hommes et les femmes est un facteur de risque de violence entre partenaires intimes et que les hommes en sont les principaux auteurs. Si la violence dans les relations non hétérosexuelles - également motivée par une dynamique de pouvoir et de contrôle - n'entre pas dans le cadre de cette série, les parents et toutes les personnes ayant la charge d'enfants, quels que soient leur sexe, leur identité de genre ou leur orientation sexuelle, peuvent bénéficier de programmes d'éducation parentale conçus pour prévenir la violence et promouvoir des environnements stimulants pour les enfants

Tout au long de la série, nous utilisons indifféremment les termes « **parents** » et « **personnes ayant la charge d'enfants** » pour désigner les personnes qui jouent un rôle primordial dans la prise en charge des enfants, qu'il s'agisse de parents biologiques ou adoptifs, de famille d'accueil, de grands-parents, d'autres membres de la famille ou de tuteurs.

## Encadré 2. Genre - Programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre visant à réduire la violence familiale

Les programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre cherchent expressément à s'attaquer aux causes profondes des inégalités fondées sur le genre et à remettre en question ou à transformer les rôles, les normes et les déséquilibres de pouvoir négatifs entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles<sup>1</sup>. Ils permettent de travailler avec les parents et les personnes ayant la charge d'enfants afin de promouvoir des relations bienveillantes et équitables, et des interactions non violentes pour l'ensemble de la famille.

Ces programmes visent à modifier les attitudes et les comportements des parents en matière de genre, afin d'améliorer les relations au sein du couple et de changer la façon dont les parents élèvent leurs enfants. Pour ce faire, ces programmes encouragent la réflexion critique et la discussion sur les attitudes, les normes et les dynamiques de pouvoir inégales entre les genres, et aident les parents à identifier les avantages d'un mode de vie plus équitable. Ils développent les compétences relationnelles et parentales ou les renforcent afin d'améliorer la qualité des relations entre les parents et les enfants (par exemple, la communication, la régulation émotionnelle, la résolution des conflits, la gestion du stress et la discipline non violente).

Parallèlement à l'amélioration des pratiques parentales, ces programmes proposent souvent de multiples changements qui peuvent améliorer la santé physique et mentale, et le développement et le bien-être des enfants, et qui contribuent à :

- établir des relations basées sur la bienveillance, le soutien mutuel et la non-violence entre parents et enfants et entre partenaires intimes,
- créer des relations équitables au sein desquelles les partenaires partagent la responsabilité des soins et le pouvoir de prendre des décisions concernant leur relation, leur ménage et la vie de leurs enfants,
- améliorer les compétences des parents et des personnes qui s'occupent d'enfants pour qu'ils offrent aux garçons et aux filles les mêmes soins et les mêmes possibilités de jeu, d'apprentissage et d'éducation, sans stéréotypes de genre.

Pour une description plus complète des programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre, y compris leurs principes communs, les caractéristiques de leur mise en œuvre et leur contenu, voir le [Dossier #2](#) de cette série.

# Considérations relatives au suivi et à l'évaluation des programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre

Le suivi et l'évaluation (SE)<sup>a</sup> sont essentiels à la réussite de la mise en œuvre d'un programme. Le suivi est le processus systématique de collecte, d'analyse et d'utilisation des informations pour mesurer les progrès de la mise en œuvre du programme et identifier les problèmes émergents et les risques potentiels. Les données de suivi sont traitées, analysées et partagées en temps utile pour permettre aux responsables de la mise en œuvre du programme de résoudre les problèmes, d'intégrer l'apprentissage et d'adapter le programme aux besoins de la communauté.<sup>3,4</sup> L'évaluation est l'appréciation systématique de l'impact du programme et des processus de changement, et elle se concentre sur les modifications induites par le programme et sur les enseignements qui en ont été tirés. Dans cette série, nous faisons référence à l'évaluation de l'impact basée sur la recherche, souvent réalisée dans le cadre d'une étude autonome menée par un partenaire externe ou en collaboration avec lui.<sup>3,4</sup> Ce type d'évaluation est plus complexe et rigoureux et permet aux parties prenantes d'établir une corrélation entre les changements observés et un programme spécifique<sup>4</sup>. Le suivi et l'évaluation sont étroitement liés, mais diffèrent quant à leur objectif, leur calendrier et la manière dont leurs résultats sont utilisés et intégrés dans le cycle plus large du programme (voir [Encadré 3](#)).

Après l'adaptation de votre programme, un suivi et une évaluation rigoureux sont essentiels pour comprendre si les modifications apportées sont mises en œuvre comme prévu, si elles fonctionnent et qui s'en bénéficie, et si le programme atteint les résultats escomptés pour les proches ayant la charge d'enfants et les familles. En d'autres termes, dans quelle mesure les nouvelles composantes du programme, y compris les questions de genre et la prévention de la violence sont-elles mises en œuvre et contribuent à améliorer les indicateurs qui vous intéressent, tels que les relations entre les hommes et les femmes, les pratiques parentales et la violence à l'égard des enfants et des femmes ? Idéalement, vous devez comparer la mise en œuvre et l'impact de la nouvelle version de votre programme d'éducation parentale axé sur une approche transformatrice de genre avec ceux du programme original (lorsque les données sont disponibles). Ces informations peuvent contribuer à élargir la base de données probantes sur les programmes d'éducation parentale transformateurs de la conception de genre.

## Encadré 3. Suivi et évaluation

### SUIVI

- Suivi de l'évolution du programme en fonction des étapes prédéfinis (par exemple, activités, résultats, participation) au cours de la mise en œuvre.
- La collecte et l'analyse de données de routine sont intégrées aux activités du programme à l'aide d'outils tels que des formulaires de rapport, des registres de présence, des observations et des enquêtes périodiques ou des études pré- et post-test.
- Les apprentissages sont mis à profit immédiatement pour apporter des modifications « en temps réel » afin d'adapter et de renforcer le programme.
- Permet de collecter des données sur les résultats, mais pas d'évaluer l'impact en lui-même.
- Généralement réalisée par le personnel du programme.

### ÉVALUATION

- Évalue l'impact du programme (prévu et imprévu) sur les participants à un moment donné et identifie, le cas échéant, les processus de changement.
- Compare souvent les changements au fil du temps (par exemple, avant et après le programme) et entre différents groupes (par exemple, participants et non-participants).
- Un protocole détaillé précise la conception de l'évaluation, les résultats à évaluer et les méthodes utilisées.
- Les résultats façonnent la mise en œuvre future du programme et peuvent contribuer à une base de données probantes plus large.
- Souvent entrepris par ou en collaboration avec des chercheurs externes. Peut être réalisé en interne lorsque l'équipe du programme comprend des chercheurs.

L'[Encadré 4](#) résume certaines bonnes pratiques générales en matière de conception du suivi et de l'évaluation. Les considérations suivantes, spécifiques au suivi et à l'évaluation de votre programme d'éducation parentale axé sur une approche transformatrice de genre, peuvent vous aider à planifier le suivi et l'évaluation :

- **Garder à l'esprit que le suivi est essentiel.** Immédiatement après l'adaptation du programme, le suivi doit primer sur l'évaluation, car il est crucial de comprendre si les changements apportés pour intégrer le genre et la violence sont efficaces et, si ce n'est pas le cas, pourquoi. Un suivi régulier et méticuleux est nécessaire pour évaluer la qualité de la mise en œuvre du programme et vous aider à effectuer des corrections si nécessaire. Même si vous avez testé au préalable les modifications apportées au programme pendant l'adaptation, vous pouvez encore rencontrer des difficultés lorsque vous abordez pour la première fois des sujets sensibles tels que le genre, le pouvoir ou la violence, ou lorsque vous les mettez en œuvre à plus grande échelle ou dans de nouveaux emplacements. En outre, travailler avec les parents pour réduire la violence et remettre en question les normes de genre et les dynamiques de pouvoir profondément ancrées

peut comporter des risques pour les enfants et les femmes, notamment une augmentation de la violence ou des réactions négatives de la part des familles et des communautés (voir le [Dossier #3](#)). Lorsqu'ils ne sont pas correctement mis en œuvre, les programmes peuvent involontairement renforcer les stéréotypes de genre ou les déséquilibres de pouvoir - par exemple, en augmentant l'influence et le contrôle des hommes sur les décisions qui ont un impact sur la vie des femmes et des filles. Il est essentiel d'examiner régulièrement ces risques et ces conséquences involontaires pour les identifier et y remédier rapidement, et de s'assurer que le programme répond aux besoins émergents ou évolutifs et aux réalités programmatiques.

- **Tenir compte du genre dans votre approche.** La stratégie et les outils de suivi et d'évaluation doivent prendre en compte la façon dont le personnel du programme, les facilitateurs et les participants (les personnes ayant la charge d'enfants et les enfants) peuvent percevoir le programme ou bénéficier de cette approche selon leur sexe ou leur identité de genre. Au minimum, les outils pour le suivi et l'évaluation devraient saisir et analyser des données ventilées par sexe ou identité de genre (ainsi que par âge ou tranche d'âge des enfants ou autres caractéristiques démographiques importantes susceptibles d'influencer l'adoption ou l'impact du programme). Votre stratégie de suivi et d'évaluation doit également distinguer clairement les résultats que vous cherchez à atteindre pour les hommes et les femmes qui s'occupent des enfants (par exemple, un plus grand engagement dans la parentalité et la garde des enfants chez les hommes, ou une participation accrue aux décisions du ménage chez les femmes, etc.) et pour les enfants (le cas échéant). En fonction de vos capacités, de vos méthodes et de la taille de votre échantillon, vous pouvez également évaluer dans quelle mesure les personnes issues de différents milieux bénéficient différemment de votre programme.
- **Évaluer la valeur ajoutée de l'adaptation des programmes.** En plus de mesurer les nouveaux résultats, il est essentiel d'évaluer si les changements introduits dans le programme apportent une valeur ajoutée à sa mise en œuvre (par exemple, un meilleur recrutement ou une plus grande participation) ou en améliorent les résultats. Par exemple, impliquer les pères et promouvoir une meilleure communication entre les partenaires peut améliorer la dynamique de coparentalité, ce qui pourrait favoriser l'adoption de pratiques parentales positives. De même, la lutte contre la violence conjugale peut contribuer à améliorer la santé mentale des femmes qui s'occupent des enfants. Demandez au personnel et aux facilitateurs impliqués dans le programme original de réfléchir aux différences qu'ils constatent dans la mise en œuvre et l'impact du programme. Si cela est possible, tenez compte des évaluations fondées sur la recherche pour comparer l'impact du programme incluant les nouvelles données sur le genre et la violence avec les résultats obtenus par le programme initial. Cela vous permettra de déterminer si de nouveaux composants ou de nouvelles approches apportent une valeur ajoutée, qui pourra être explorée plus en détail par le biais de recherches qualitatives afin de comprendre les mécanismes de changement sous-jacents.
- **Bénéficier d'une expertise et d'une expérience multidisciplinaires.** Faites appel à des partenaires externes possédant cette expertise pour vous aider à concevoir et à mettre en œuvre vos plans de suivi et d'évaluation. Vous pouvez beaucoup apprendre des professionnels expérimentés dans la mise en œuvre de programmes axés sur une approche transformatrice de genre ; contactez-les. Inspirez-vous des outils de suivi et d'évaluation de ces programmes - qu'il s'agisse ou non de programmes d'éducation parentale - mais adaptez toujours les outils et les mesures à votre programme et à votre contexte. Lors de la conception de votre évaluation d'impact, cherchez la collaboration de partenaires capables de planifier la recherche, la mesure, la collecte et / ou l'analyse de données. Ils peuvent être en mesure de combler les lacunes en matière de capacités, de soutenir votre équipe et de fournir des perspectives utiles sur les

moyens de mesurer et de saisir l'impact de votre programme. Le genre et la violence sont des sujets sensibles qui requièrent une attention particulière pendant les recherches. Demandez conseils à des personnes et à des organisations ayant l'expérience nécessaire pour les dispenser de manière sûre et éthique. Si vous mesurez la violence, qu'elle soit à l'égard des enfants ou des femmes, pour la première fois, assurez-vous d'analyser ces résultats conformément aux pratiques courantes. Il est important de générer des données permettant une comparaison avec d'autres programmes afin de situer votre impact dans un contexte et de constituer une base de données probantes.



## Encadré 4. Meilleures pratiques en matière de suivi et d'évaluation

- **Aligner la stratégie de suivi et d'évaluation sur votre théorie du changement.** Votre programme doit être guidé par une théorie du changement solide qui décrit les résultats que vous recherchez pour les enfants et pour les personnes qui s'en occupent et la façon de promouvoir ces changements. Les résultats et les indicateurs de votre cadre de suivi et d'évaluation doivent être directement alignés sur la théorie du changement de votre programme, afin de déterminer comment vous effectuez le suivi de la mise en œuvre des activités et des résultats obtenus à court et à long terme, et auprès de qui vous les mesurez (par exemple, les parents et les personnes ayant la charge des enfants, les enfants).<sup>4</sup>
- **Impliquer les parties prenantes dans la conception du suivi et de l'évaluation.** Engagez les facilitateurs du programme, les personnes ayant la charge des enfants, les enfants, les dirigeants communautaires et autres parties prenantes (par exemple, les membres du gouvernement) dans la conception de votre plan de suivi et d'évaluation. Ces personnes seront directement impliquées ou affectées par votre programme ou pourront jouer un rôle dans la prise de décisions concernant son financement ou son extension. N'oubliez pas de planifier et de budgétiser leur participation. Leur implication contribuera à garantir que les plans et outils de suivi et d'évaluation sont adaptés au contexte et répondent aux différentes attentes des parties prenantes et aux besoins en matière de preuves.<sup>3</sup> Demandez aux parties prenantes quels changements elles attendent de votre programme (par exemple, à quoi ressemble pour eux un changement lié à une approche transformatrice de genre ?), quels sont les risques ou les défis qu'ils prévoient, et de quel type de preuves ont-ils besoin pour être sûrs que le programme a un impact positif ? Les parties prenantes peuvent également vous indiquer la meilleure façon de communiquer vos conclusions à différents publics. Différentes parties prenantes peuvent être impliquées par l'intermédiaire de comités consultatifs ou de groupes d'engagement et (le cas échéant) participer à l'analyse, à la validation ou à la diffusion des données.<sup>5</sup> L'implication précoce des parties prenantes (en particulier du gouvernement) peut également faciliter une adhésion à la mise en œuvre et un soutien à une future évolution.
- **Valoriser la diversité d'approches et de types d'apprentissage.** L'utilisation de plusieurs méthodes de recherche peut ajouter de la crédibilité, de la valeur et de la rigueur à votre plan de suivi et d'évaluation, quelle que soit la stratégie que vous choisissez. Les différentes méthodes de recherche (quantitatives, qualitatives, mixtes) et les différents modèles d'évaluation (pré/post expérimentaux, quasi-expérimentaux, expérimentaux) présentent des avantages et des inconvénients. La méthode appropriée dépendra de vos questions et de vos besoins en matière de recherche, du contexte du programme et des ressources disponibles ; elle devra tenir

compte de l'expertise dont vous disposez (ou des personnes que vous pouvez recruter) et de la connaissance que vous avez de votre programme.<sup>6</sup> Parallèlement à l'évaluation quantitative, une recherche qualitative est toujours recommandée afin d'aider à interpréter et à valider les résultats par triangulation et pour évaluer les obstacles à la mise en œuvre, la qualité et les avantages ou préjudices inattendus.<sup>4,7</sup> Les résultats de la recherche formative peuvent également aider à replacer les résultats de l'évaluation dans leur contexte, c'est-à-dire à montrer comment les attitudes, les pratiques ou les normes évoluent. Enfin, les connaissances fondées sur la pratique, recueillies au cours de séances de réflexion ou de témoignages du personnel, peuvent éclairer le contexte de mise en œuvre du programme et identifier les apprentissages clés pour façonner la mise en œuvre future.

- **Vous devez également vous assurer que la conception de l'évaluation est « adaptée à l'objectif ».** Bien que ce dossier ne traite pas de la conception de l'évaluation, il est essentiel de sélectionner une méthodologie de recherche adaptée à vos capacités et à vos ressources disponibles, à la taille potentielle de votre échantillon, aux calculs relatifs à l'impact et au calendrier. La méthodologie d'évaluation et son niveau de rigueur doivent être adaptés au stade actuel de mise en œuvre du programme et à ses besoins en matière de preuves. Réfléchissez au type de données ou de preuves dont vous avez actuellement besoin (par exemple, souhaitez-vous comprendre la faisabilité et l'acceptabilité d'un projet pilote ou obtenir des données rigoureuses sur l'impact ?). Si votre calendrier est particulièrement court ou votre budget limité, il est recommandé de privilégier un suivi minutieux du programme (qualité, fidélité, risques) plutôt qu'une évaluation rigoureuse.
- **Utiliser et diffuser les données probantes et les connaissances acquises.** Vos résultats de suivi et d'évaluation doivent être utilisés en permanence pour éclairer les décisions de programmation (par exemple, effectuer des modifications du programme ou, dans de rares cas, y mettre un terme si votre programme cause des dommages). Les données probantes et les enseignements tirés doivent être diffusés aux principales parties prenantes (telles que les dirigeants communautaires), qui peuvent être déjà impliquées dans la conception, l'analyse ou la validation de la recherche. La diffusion auprès des professionnels, des chercheurs et des donateurs nationaux et internationaux (par le biais de conférences, de publications ou de webinaires) peut également permettre d'identifier les pratiques efficaces dans différents contextes et contribuer à établir une base de données probantes.

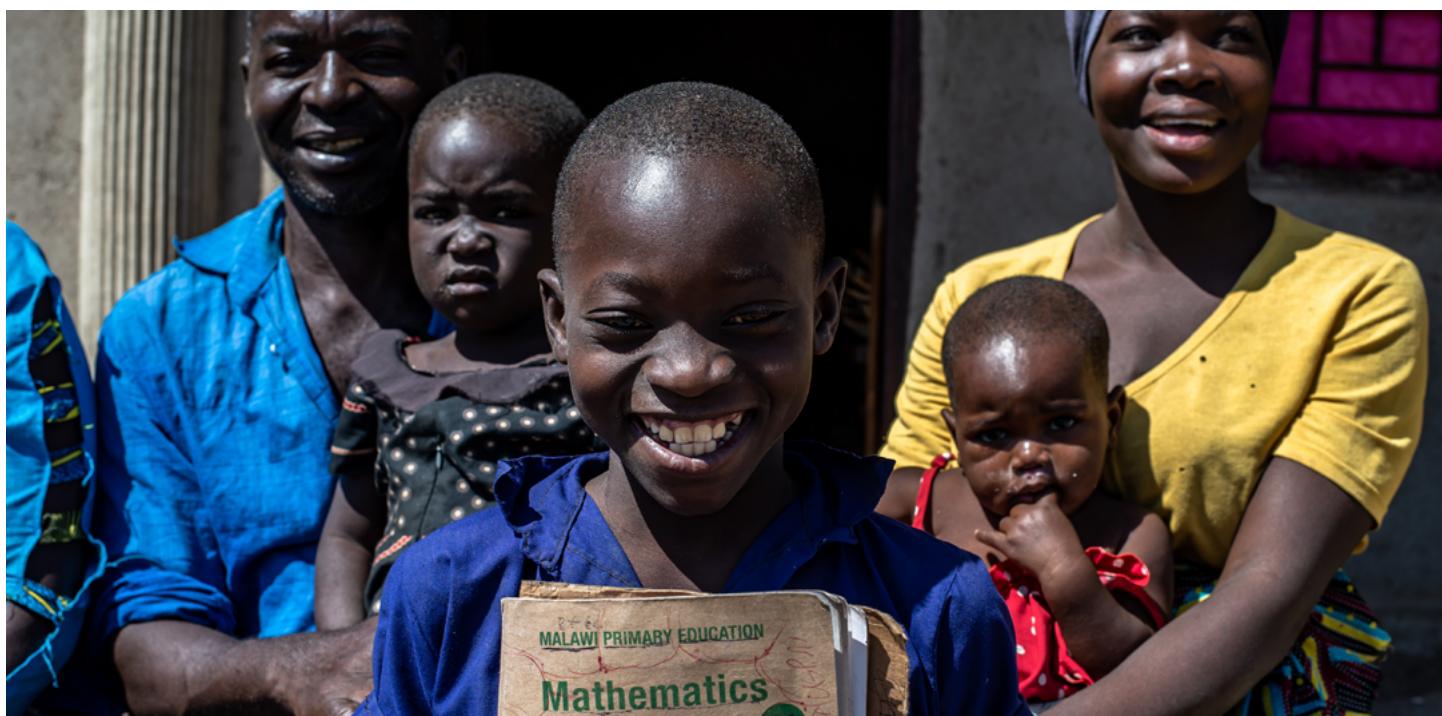
# Suivi des programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre

Investissez dans le suivi et prévoyez suffisamment de temps pour intégrer les enseignements tirés. Les organisations consacrent souvent moins d'énergie et de ressources au suivi des programmes, pourtant celui-ci est crucial pour garantir une mise en œuvre de haute qualité. Le suivi revêt également une importance supplémentaire dans la phase initiale de mise en œuvre de votre nouveau programme d'éducation parentale axé sur une approche transformatrice de genre. Lorsque vous concevez votre programme de suivi, tenez compte des facteurs suivants :

- **L'importance d'adapter vos outils et vos systèmes de suivi existants.** Vos outils et processus de suivi originaux peuvent être modifiés pour intégrer de nouveaux domaines et complétés par de nouveaux outils si nécessaire. Adaptez vos outils et vos systèmes de suivi afin d'obtenir les informations dont vous avez besoin pour évaluer la qualité et la fidélité de la mise en œuvre, vous assurer du bon fonctionnement des adaptations et identifier les risques ou les défis potentiels. Utilisez les données disponibles pour déterminer si les modifications que vous avez apportées sont mises en œuvre comme prévu et trouvent un écho auprès des participants au programme. Par exemple, si vous engagez des pères et des hommes ayant la charge d'enfants pour la première fois, assurez-vous que vos outils de suivi sont conçus pour saisir les données pertinentes (par exemple, celles relatives à la participation et au taux de rétention des hommes par rapport aux femmes) et les nouveaux résultats (par exemple, ce qui fonctionne le mieux pour recruter des pères) liés à la participation des hommes. Ces données vous aideront à évaluer si les changements apportés au programme sont suffisants pour recruter et retenir les pères ou s'il est nécessaire d'apporter des changements supplémentaires. Finalement, impliquez les acteurs locaux dans la conception pour vous assurer que les outils et les plans de suivi sont réalisables et adaptés au contexte.
- **Les données doivent être faciles à collecter, à analyser et à interpréter.** Le suivi doit être un processus continu, avec une collecte et une analyse régulières des données pour vous permettre d'apporter des modifications « en temps réel » afin de relever les défis et d'améliorer la mise en œuvre.<sup>8</sup> Les données doivent donc être faciles à collecter, à analyser et à interpréter et être disponibles aussi rapidement que possible afin de garantir que le temps nécessaire à l'apprentissage soit intégré au programme. Évitez de trop compliquer le processus, priorisez une conception simple et des outils efficaces capables de fournir des données ponctuelles, claires et exploitables. Par exemple, le fait de disposer de données de présence après chaque séance ou après quelques séances peut vous permettre de savoir immédiatement si peu de pères sont recrutés ou si de nombreux hommes ayant la charge d'enfants abandonnent après une

ou deux séances. Les données obtenues en temps réel permettent de comprendre pourquoi ce phénomène se produit et prendre des mesures pour y remédier. Par exemple, les commentaires des facilitateurs et des participants peuvent suggérer que le simple fait de modifier les horaires et les jours des séances de parentalité pourrait augmenter le taux de participation et de rétention et permettre de relancer le programme. De même, les observations pendant la session peuvent aider à identifier les facilitateurs qui ne sont pas entièrement à l'aise avec le contenu relatif au genre ou de recueillir les commentaires des participants sur le contenu et les sujets traités. Ces informations peuvent être utilisées pour organiser des formations de remise à niveau et de mentorat, ou pour modifier ou intégrer de nouveaux contenus, selon le cas.

- **Le suivi et l'évaluation sont étroitement liés.** Comme indiqué dans l'[Encadré 3](#), le suivi et l'évaluation sont étroitement liés, mais différents. Vos systèmes de suivi et d'évaluation doivent « communiquer entre eux » pour permettre un processus continu de génération de preuves et d'apprentissage visant à améliorer votre programme.<sup>8</sup> Les données de suivi jouent un rôle clé dans l'évaluation du programme, puisqu'elles déterminent ce que vous allez évaluer et vous permettent de placer les résultats de l'évaluation dans leur contexte. Par exemple, l'évaluation peut montrer que votre programme n'a eu aucun impact sur la réduction de la violence exercée par un partenaire intime. Dans ces cas, les données de suivi peuvent indiquer que les activités du programme concernant la violence n'ont pas été mises en œuvre correctement parce que les facilitateurs se sentaient mal à l'aise ou devaient faire face à l'opposition des participants. Parfois, vous pouvez également collecter des données sur les résultats dans le cadre d'un suivi de routine (par exemple, au moyen d'enquêtes préalable ou postérieures sur les attitudes, les connaissances ou les pratiques qui se produisent en dehors d'une évaluation d'impact formelle). Le suivi des données peut également vous aider à comprendre les facteurs qui entravent ou facilitent la mise en œuvre réussie d'un programme, ce qui vous aidera par la suite dans la mise en œuvre et l'évolution du programme.



# Domaines de suivi de la mise en œuvre du programme

Il existe plusieurs domaines de mise en œuvre du programme que vous pouvez analyser. Cette section décrit huit domaines de suivi des séances de groupe de parents ou des visites à domicile - dont certains peuvent également s'appliquer à des composantes plus larges du programme au niveau communautaire (par exemple, des séances de sensibilisation ou des dialogues communautaires). Chaque domaine comprend des questions clés pertinentes pour évaluer les progrès de la mise en œuvre. Certains domaines peuvent être moins pertinents ou réalisables en fonction de votre programme, de votre contexte ou de vos ressources. Identifiez vos questions clés et réfléchissez ensuite aux données nécessaires pour y répondre, afin de guider l'adaptation et / ou la conception de vos outils et du plan de suivi. Différents outils et méthodes peuvent être nécessaires pour collecter les données appropriées. Il est important de simplifier l'approche et de vous assurer que les outils et le plan conçu permettent de collecter et d'analyser correctement les données dont vous avez besoin pour répondre aux questions clés le plus rapidement possible afin de minimiser les problèmes et de réduire les risques (voir l'[Encadré 5](#) sur la collecte des données de suivi).

Impliquez le personnel et les facilitateurs dans la conception des outils de suivi du programme et assurez-vous qu'ils comprennent pourquoi les données sont nécessaires et comment elles seront utilisées. Tout comme le contenu de votre programme, il est important de bien gérer les outils et de se baser sur les commentaires des utilisateurs pour confirmer qu'ils sont clairs, faciles à utiliser et qu'ils permettent de saisir les données prévues et de procéder à des ajustements si nécessaire. Une fois les outils développés, tous les utilisateurs doivent apprendre à s'en servir, connaître les délais pour la collecte, la méthodologie de rapport et l'analyse des données, et comprendre clairement leurs rôles et leurs responsabilités individuels.

## Domaine 1: Champ d'application et qualité de la formation et du soutien dispensés au personnel et aux facilitateurs

### **Collecter des données sur le personnel et les personnes formées pour faciliter, superviser ou soutenir la mise en œuvre du programme et la formation dispensée.**

Déterminer si cette formation leur a fourni les connaissances, les compétences, la confiance ou l'auto-efficacité nécessaires. Si votre programme a un contenu adapté aux personnes ayant la charge d'enfants et / ou aux enfants d'âges différents, il est également important de vérifier si les facilitateurs sont correctement formés pour la population cible. Au minimum, vos données doivent être ventilées par sexe ou identité de genre. Toutefois, vous devez également prendre en compte d'autres caractéristiques qui peuvent être importantes pour votre programme et votre contexte (par exemple, l'âge, le niveau d'éducation, le type de facilitateur / prestataire de services, la zone géographique). Ces informations sont nécessaires pour évaluer si votre formation profite à tous de manière égale et si des groupes spécifiques ont besoin de davantage de formation ou de soutien. Par exemple, vous pouvez former plusieurs types de prestataires de services (des prestataires de soins de santé primaires, des travailleurs sociaux, des prestataires de santé), mais constater que les travailleurs sociaux sont plus à l'aise que les autres pour aborder les thématiques relatives au genre ou à la violence. Il se peut également qu'à certains endroits, les facilitateurs obtiennent de meilleurs résultats en matière de formation, ce qui est probablement dû à des différences entre les formateurs ou entre les méthodes utilisées. La disponibilité de données désagrégées peut représenter un atout pour l'apprentissage et mettre en évidence des domaines nécessitant des recherches ou des explorations supplémentaires.

### ***Questions suggérées pour évaluer le champ d'application et la qualité de la formation :***

- Combien de membres du personnel / de superviseurs / de facilitateurs ont été formés (et pour quelle durée) ?
- Combien de membres du personnel / de superviseurs / de facilitateurs ont reçu une formation de remise à niveau ?
- Les superviseurs / facilitateurs estiment-ils avoir les compétences, les connaissances ou la confiance nécessaires pour mettre en œuvre ou superviser (par exemple, par le biais d'une auto-évaluation) ?
- Les facilitateurs font-ils preuve des connaissances et des capacités nécessaires pour mettre en œuvre efficacement votre programme d'éducation parentale axé sur une approche transformatrice de genre (par exemple, par le biais d'une évaluation externe) ?
- Certains superviseurs / facilitateurs ont-ils besoin d'un soutien ou d'une formation supplémentaire ? Lesquels, et quel type de soutien ?
- Quels types de supervision de soutien les facilitateurs reçoivent-ils (par exemple, mentorat, visites d'observation, retour d'information constructif) et à quelle fréquence ?
- Les facilitateurs estiment-ils que la supervision de soutien est suffisante ?
- Combien de superviseurs / facilitateurs abandonnent le programme et pourquoi ?

## Domaine 2: Impact du programme sur le personnel, les facilitateurs et les superviseurs

### **Évaluer l'impact de la participation au programme en fonction des attitudes, du comportement et du bien-être du personnel, des facilitateurs et / ou des superviseurs.**

Ces acteurs sont également influencés par les normes sociales et de genre en vigueur et peuvent avoir des attitudes inéquitables par rapport au genre ou cautionner la violence contre les enfants ou d'autres personnes. Leur attitude peut changer grâce à leur participation à la formation (qui, comme indiqué dans le [Dossier #3](#), devrait inclure une autoréflexion sur leur attitude à l'égard des rôles de genre, de la violence, etc.) et à la mise en œuvre du programme. Dans certains cas, un changement de comportement pourra également être observé (par exemple, un plus grand partage des tâches ménagères ou de la prise de décision entre les facilitateurs et leurs partenaires). Les enquêtes peuvent être utilisées pour mesurer les attitudes à l'égard du genre et de la violence (voir l'[Annexe A](#) pour les mesures potentielles) et le comportement (le cas échéant) avant et après la formation. Idéalement, vous pouvez aussi mesurer l'évolution dans le temps, en évaluant les changements d'attitude pendant ou après la mise en œuvre du programme. Dans la mesure du possible, les données sur les attitudes doivent être collectées assez tôt pour planifier la formation du personnel ou des facilitateurs (par exemple, au moyen d'enquêtes CAP – Connaissances, Attitudes, Pratiques). Ces données peuvent également être utiles pour l'évaluation des programmes. Comme on pouvait s'y attendre, les recherches suggèrent que les facilitateurs ayant des attitudes plus équitables en matière de genre sont associés à de meilleurs résultats en matière de violence et de genre pour les participants au programme.<sup>9</sup> Vous pouvez analyser ces associations dans votre évaluation de programme, mais cela nécessite des outils de suivi vous permettant d'établir une correspondance entre les participants et leurs facilitateurs.

La facilitation des programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre peut avoir des impacts émotionnels négatifs sur les facilitateurs, mais peut également apporter un sentiment d'épanouissement personnel. Vous pouvez recueillir des données sur le degré de satisfaction des facilitateurs afin d'évaluer les impacts potentiels du programme sur leur bien-être, qu'ils soient négatifs (stress, épuisement professionnel, traumatisme indirect) ou positifs (relations améliorées avec les pairs ou la communauté, épanouissement personnel, augmentation de l'estime de soi ou de la confiance). Ces données peuvent aider à planifier la formation des facilitateurs, la supervision de leur soutien, le recrutement et les stratégies de rétention.

***Questions suggérées pour évaluer l'impact du programme sur le personnel et les exécutants :***

- Le personnel / les superviseurs / les facilitateurs signalent-ils des attitudes plus équitables en matière de genre après la formation et / ou la mise en œuvre du programme ?
- Le personnel / les superviseurs / les facilitateurs signalent-ils une moindre tolérance de la violence à l'égard des enfants ou des femmes après la formation et / ou la mise en œuvre du programme ?
- Le personnel / les superviseurs / les facilitateurs signalent-ils des changements de comportement positifs après la formation et / ou la mise en œuvre du programme ?
- Le personnel / les superviseurs / les facilitateurs ont-ils du mal à gérer la charge de travail ou à l'équilibrer avec leurs autres responsabilités ?
- Le personnel / les superviseurs / les facilitateurs trouvent-ils des réactions négatives ou des résistances de la part des participants ou des membres de la communauté ?
- Le personnel / les superviseurs / les facilitateurs subissent-ils des répercussions sur leur santé mentale ou leur bien-être liés à leur participation au programme ?



## Domaine 3: Champ d'application, participation et taux de rétention des programmes de formation parentale

**Collectez des données sur le nombre de parents et d'enfants engagés dans votre programme, la fréquence à laquelle ils y participent et le taux d'abandon.** Vous souhaiterez peut-être aussi recenser le nombre de personnes ayant la charge d'enfants et / ou d'enfants atteints lors de séances ou de visites à domicile, ainsi que le nombre d'enfants atteints grâce à la participation des parents / personnes ayant la charge d'enfants au programme. Les registres de présence (support papier ou numériques) doivent indiquer le nombre de participants par séance. Au minimum, les données de présence doivent être ventilées par sexe ou identité de genre du participant, par âge de l'enfant et, idéalement, par âge et handicap de la personne ayant la charge des enfants. En fonction de votre contexte et des objectifs de votre programme, il peut être utile de saisir d'autres caractéristiques concernant les participants qui peuvent influencer les taux de recrutement et de rétention (par exemple, mariage ou concubinage, le niveau socio-économique, les handicaps, le fait d'être parent d'enfants handicapés ou parent pour la première fois, le type de personne ayant la charge d'enfants [parent biologique, grand-parent, famille d'accueil] ou la situation géographique). Idéalement, vos dossiers relieront les données de présence d'une personne spécifique à son facilitateur et à son emplacement pour vous permettre d'en déduire si les taux de présence et de rétention diffèrent en fonction du facilitateur, du lieu ou d'autres caractéristiques. Ces informations permettront d'identifier *ceux* qui participent (ou pas) et *ceux* qui abandonnent.

Par exemple, ces données peuvent montrer que malgré l'engagement des hommes, les pères (en particulier les plus âgés) participent moins régulièrement et sont plus susceptibles d'abandonner. Pour impliquer et fidéliser cette population, il peut être nécessaire de modifier les messages de recrutement, le calendrier et la fréquence, ou l'endroit où se tiennent les séances. Par ailleurs, il se peut que vous constatiez que les taux de présence et de rétention sont plus élevés dans les zones où les dirigeants communautaires sont plus engagés et soutiennent davantage le projet. Ces données peuvent éclairer les futures stratégies de mise en œuvre et de recrutement. Vous pouvez également demander aux facilitateurs (et aux participants) un retour d'information sur le recrutement et le taux de rétention, afin de mettre en lumière des enseignements qui ne sont pas forcément évidents dans les données. Lors de l'évaluation du programme, les données relatives à la présence peuvent également être utilisées pour évaluer l'association taux de présence et résultats ou impact lorsque cela est possible.

***Questions suggérées pour évaluer le champs d'application, le degré de participation et le taux de rétention du programme :***

- Combien de parents / personnes ayant la charge d'enfants sont inscrits au programme ?
- Quel pourcentage de parents / personnes ayant la charge d'enfants répondent aux critères d'éligibilité ?
- Combien d'enfants (et de quels âges) ont été indirectement atteints par le programme (via la participation des parents / personnes ayant la charge d'enfants) ?
- (Le cas échéant) Combien d'enfants sont inscrits au programme ?
- À combien de séances ou de visites à domicile les parents / les personnes ayant la charge d'enfants (ou les enfants eux-mêmes) ont-ils assisté ou participé (en moyenne) ?
- Les participants reçoivent-ils des incitations (financières ou matérielles) comme prévu et en temps opportun ? Sont-elles suffisantes ?
- Combien de parents / de personnes ayant la charge d'enfants (ou d'enfants eux-mêmes) ont abandonné le programme ?
- Quels facteurs ont empêché les participants de participer ou de terminer le programme ?
- Existe-t-il des différences dans les taux de présence et d'abandon entre les différents types de parents / personnes ayant la charge d'enfants ?



## Domaine 4: Qualité et fidélité de la mise en œuvre du programme d'éducation parentale

**Effectuer un suivi de la qualité et la fidélité de la mise en œuvre du programme.** Vous devez garantir la qualité et la fidélité de votre programme adapté, à savoir, qu'il est correctement mis en œuvre et que le personnel et les facilitateurs adhèrent aux éléments fondamentaux du programme (« ce qui est transmis » - le contenu et les activités) et aux principes (« comment » le programme est mis en œuvre).<sup>10</sup> Le suivi de la qualité et de la fidélité est particulièrement important pour les programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre, qui ont peu de chances de promouvoir un changement d'attitude et de comportement individuel s'ils ne sont pas mis en œuvre correctement ou en accord avec leurs principes fondamentaux (voir [Dossier #2](#)). Vous devez vous assurer que les facilitateurs mettent en œuvre les nouveaux éléments et contenus du programme comme prévu. L'évaluation de la qualité et de la fidélité des programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre diffère de celle des autres types de programmes. La réflexion du personnel et du facilitateur peut permettre d'identifier les caractéristiques ou éléments clés qui selon eux révèlent la qualité de la mise en œuvre et la fidélité de votre programme. Cela peut inclure une disposition des sièges dans la salle qui favorise l'équité entre les facilitateurs et les participants, des facilitateurs des deux sexes qui modélisent des relations de pouvoir équitables, ou des facilitateurs qui renforcent les messages clés sur l'égalité des genres et le pouvoir.



Plusieurs outils et méthodes peuvent être nécessaires pour évaluer la qualité et la fidélité, notamment les registres de présence, les observations de séances, les formulaires de retour d'information et les réunions de réflexion régulières avec le personnel et les facilitateurs. Ces réunions peuvent également aider à identifier les principaux défis et obstacles à la qualité et à la fidélité de la mise en œuvre. Le suivi continu de la qualité et de la fidélité et l'analyse des données sont essentiels pour comprendre la mise en œuvre du programme. Par exemple, les facilitateurs peuvent omettre des sujets clés relatifs au genre ou à la violence parce qu'ils se sentent mal équipés pour répondre aux questions difficiles soulevées par les participants lors de ces séances. Plus les problèmes de qualité ou de fidélité sont identifiés tôt, plus ils peuvent être rapidement et efficacement résolus. Ces connaissances sont essentielles pour mettre les résultats de l'évaluation en contexte. Ceci est crucial car il faut déterminer si l'absence d'impact démontré sur les résultats clés reflète une mauvaise mise en œuvre plutôt que l'inefficacité du programme.

#### ***Questions suggérées pour évaluer la mise en œuvre, la qualité et la fidélité :***

- Les facilitateurs mettent-ils en œuvre les séances comme prévu (c'est-à-dire selon le nombre de participants, l'ordre, la durée et la fréquence prévus) ?
- Les facilitateurs apportent-ils le matériel nécessaire aux séances (par exemple, le programme, les feuilles de présence, les accessoires d'activité, les aides visuelles) ?
- Les facilitateurs adhèrent-ils au contenu du programme et aux messages de transformation de genre ?
- Les facilitateurs sont-ils capables de promouvoir la même participation au programme pour tous et de gérer les tensions ou les désaccords ?
- Les facilitateurs adoptent-ils ou renforcent-ils un comportement équitable entre les sexes lors des séances ?
- Le matériel et les ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme sont-ils fournis aux facilitateurs à temps et sont-ils suffisants ?
- Les facilitateurs sont-ils rémunérés suffisamment et en temps opportun ?
- Les facilitateurs utilisent-ils les outils de suivi du programme comme prévu ?
- Quelles séances ou activités les facilitateurs jugent-ils les plus difficiles à mettre en œuvre (et pourquoi) ?
- D'autres composantes ou activités du programme (par exemple, virement de fonds, sensibilisation) sont-elles gérées comme prévu ?

## Domaine 5: Acceptabilité et impact des programmes d'éducation parentale

**Vérifiez si votre programme est accepté et trouve un écho auprès des participants, des facilitateurs et des principales parties prenantes.** Recueillez des informations pendant et après la mise en œuvre pour comprendre comment les participants (personnes des deux sexes ayant la charge d'enfants et enfants, le cas échéant) perçoivent votre programme une fois adapté et s'ils estiment qu'il a l'impact prévu. Les commentaires des participants et des facilitateurs permettront d'améliorer la manière dont le programme est vécu et perçu. Par exemple, les personnes ayant la charge d'enfants peuvent apprécier le programme, mais suggérer qu'elles seraient plus à l'aise pour parler librement si certaines séances étaient menées avec des hommes et des femmes séparément. Dans la mesure du possible, vous devriez également interroger les acteurs de la communauté sur leurs perceptions du programme. Par exemple, vous constaterez peut-être que des membres de la communauté ont reçu de fausses informations sur le programme. Cela pourrait entraîner des réactions négatives à l'encontre des participants ou des facilitateurs (moqueries, exclusion voire pire) ou décourager de nouveaux participants de se joindre au programme. L'identification précoce de ces perceptions permet d'effectuer des changements visant à réduire ce risque.

### *Questions suggérées pour évaluer l'acceptabilité et l'impact du programme :*

- Comment le personnel et / ou les facilitateurs perçoivent-ils le programme ?
- Le personnel et / ou les facilitateurs (s'ils sont les mêmes qu'avant l'adaptation du programme) estiment-ils que les adaptations du programme fonctionnent et produisent les impacts prévus ?
- Comment les participants perçoivent-ils le programme ?
- Quels sont les aspects du programme que les participants préfèrent ou aiment le moins ?
- Est-ce qu'il existe des différences dans ce domaine en fonction du public concerné (hommes ou femmes, jeunes ou plus âgés) ?
- (Le cas échéant) les hommes et les femmes se sentent-ils à l'aise lorsqu'ils participent à des séances (certaines ou toutes) ensemble ?
- (Le cas échéant) Les enfants se sentent-ils à l'aise lorsqu'ils participent aux séances (que ce soit seuls ou avec les personnes qui s'occupent d'eux) ?
- Comment la communauté au sens large perçoit-elle le programme ?

## Domaine 6: Orientation vers des services ou des moyens de soutien supplémentaires

### **Suivi de l'orientation des enfants et / ou des personnes ayant la charge d'enfants vers des services ou des aides supplémentaires et vérification des résultats obtenus.<sup>b</sup>**

Il se peut que dans votre programme des femmes (ou des enfants) soient victimes de violence ou aient besoin de soutien pour d'autres raisons et souhaitent être orientés vers des services supplémentaires. Lors de l'adaptation du programme vous devez tenir compte des mécanismes et des dispositifs d'orientation. Il est essentiel de suivre le nombre de participants au programme qui sont orientés vers des services supplémentaires et de signaler vers quel type de service ils sont orientés afin de comprendre l'ampleur et la demande de ce processus. Des séances de réflexion régulières avec des facilitateurs permettent d'avoir un aperçu du fonctionnement des processus d'orientation et de déterminer si des efforts supplémentaires sont nécessaires pour les améliorer. Par exemple, les commentaires des facilitateurs peuvent indiquer des changements dans la disponibilité des services, un manque de clarté dans les processus d'orientation ou une faible réactivité de la part de certains prestataires de services. Ces informations peuvent être utilisées pour renforcer le processus et les dispositifs d'orientation. Une attention particulière doit être accordée aux personnes qui courent un risque élevé d'être victimes de violence - comme les enfants handicapés - afin de permettre une identification précoce, un dépistage et un nouvel orientation le cas échéant, et à la capacité des services de répondre à leurs besoins spécifiques.

### ***Questions suggérées pour évaluer les orientations vers des services ou des aides supplémentaires :***

- Combien de personnes ayant la charge d'enfants et combien d'enfants sont orientés vers des services et quels sont ces services ?
- Tous les orientations ont-ils été effectués avec le consentement du participant (ou des parents) ?
- Les facilitateurs connaissent-ils les dispositifs d'orientation et se sentent-ils équipés pour les utiliser (c'est-à-dire, savent-ils quand et comment le faire) ?
- Le processus d'orientation fonctionne-t-il comme prévu ?
- À quels défis le personnel ou les facilitateurs pourraient être confrontés lorsqu'ils orientent les participants au programme vers des services supplémentaires ?
- Quels obstacles pour accéder à des services supplémentaires pourraient rencontrer les personnes ayant la charge d'enfants ou les enfants qui ont été orientés ?

## Domaine 7: Exigence de déclaration obligatoire et impacts

**En los entornos en los que los reportes son de obligatorio cumplimiento, haga un monitoreo de todos los reportes sobre los participantes del programa ante las autoridades locales.**<sup>c</sup> Documenter le moment, la raison et le destinataire de chaque dénonciation, puis s'assurer qu'elle est conservée en toute sécurité et gardée confidentielle. Comme indiqué dans le [Dossier #3](#), dénoncer l'exposition des enfants à la violence domestique peut avoir des répercussions négatives sur eux et sur leurs mères ou les femmes qui s'occupent d'eux. Il est important d'évaluer si les mesures de déclaration obligatoire pourraient avoir des conséquences négatives pour les participants au programme. Cela peut être fait à travers un suivi effectué par les cadres supérieurs auprès du personnel ou des facilitateurs concernés, afin de discuter de la manière d'améliorer le processus pour mieux se conformer aux exigences de déclaration obligatoire tout en protégeant les meilleurs intérêts des enfants et des femmes qui s'occupent d'eux.<sup>2</sup>

### **Questions visant à évaluer les processus de déclaration obligatoire :**

- Combien d'enfants ont été signalés aux autorités locales ? À quelle autorité ont-ils été signalés et par qui ?
- Les déclarations ont-elles été rédigées en temps opportun et de manière professionnelle ?
- Le processus de déclaration était-il clair ?
- Le personnel a-t-il effectué un suivi pour comprendre les répercussions de la déclaration obligatoire sur les enfants et leurs familles (lorsque cela était possible) ?



## Domaine 8: Risques potentiels et conséquences indésirables

**Effectuer un suivi des risques potentiels liés à la mise en œuvre du programme pour les participants et les facilitateurs et contrôler les stratégies d'atténuation des risques.** Remettre en question les normes de genre et les dynamiques de pouvoir inéquitables n'est pas sans risque. Les programmes, en particulier lorsqu'ils ne sont pas correctement mis en œuvre, peuvent avoir des conséquences indésirables pour les participants (et / ou les facilitateurs), à savoir une aggravation de la violence, des attitudes plus injustes et une résistance ou une réaction encore plus violente de la part des membres de la famille ou de la communauté.<sup>2,3,11</sup> La surveillance des conséquences involontaires que vous avez identifiées lors de l'adaptation de votre programme doit être un élément essentiel de votre suivi (et de votre évaluation).<sup>2,3</sup> Il est nécessaire d'établir rapidement leur existence, si les stratégies d'atténuation que vous avez planifiées doivent être mises en œuvre et si elles fonctionnent correctement. Cela comprend la documentation des mesures prises par les facilitateurs et le personnel pour faire face aux risques potentiels.

Recueillez régulièrement les commentaires des facilitateurs du programme sur tout préjudice, toute conséquence ou toute réaction négative dont ils sont témoins, dont ils entendent parler de la part des participants au programme ou des membres de la communauté, ou même dont ils soupçonnent qu'ils pourraient se produire. Concevez des outils et des processus de suivi et d'évaluation pour collecter ces informations et vous assurer que le personnel et les facilitateurs comprennent l'importance de cette collecte. Dans certains contextes, les facilitateurs peuvent être particulièrement mal à l'aise (ou craintifs) lorsqu'ils doivent signaler des effets négatifs. Dans de tels cas, il peut être utile de mettre en place des canaux de signalement anonymes. Vous pouvez également interroger les participants au programme sur les impacts négatifs ou positifs qu'ils ressentent, que ce soit lors de visites à des groupes de parents ou dans le cadre d'une recherche qualitative. Ces derniers peuvent aider à identifier les raisons sous-jacentes aux risques et aux conséquences indésirables, ce qui peut conduire à la modification du programme afin de les réduire, ou (si possible) de les éviter à l'avenir. L'évaluation du programme doit également prendre en compte l'impact des risques potentiels ou la présence de conséquences indésirables.

### ***Questions suggérées pour évaluer les risques potentiels et les conséquences indésirables :***

- Les facilitateurs et / ou les participants ont-ils signalé des préjudices ou des conséquences liés à la participation au programme ?
- Quels types de risques, de préjudices ou d'événements indésirables se sont produits ?
- Les facilitateurs et / ou les participants subissent-ils des réactions négatives de la part des membres de leur famille ou de leur communauté à cause de leur participation au programme ?
- Le personnel, les facilitateurs et / ou les participants pensent-ils que le programme entraîne des conséquences indésirables (lesquelles et pour qui) ?
- Le plan de gestion des risques est-il mis en œuvre comme prévu ? Si ce n'est pas le cas, quels sont les défis à relever pour son application ?

## Encadré 5. Collecte des données de suivi

Différents outils et méthodes peuvent être utilisés pour recueillir des données quantitatives et qualitatives afin de suivre la mise en œuvre du programme. Optez pour des outils simples qui fournissent des données facilement interprétables et concrètes. Les données peuvent être collectées en personne ou à distance et saisies sur papier ou sur tablette, ordinateur ou téléphone, notamment via SMS, WhatsApp ou Telegram. Les outils et méthodes les plus courants sont les suivants :

- Formulaires de présence (pour les formations ou les séances parentales [participants, séance, date, durée])
- Formulaires de retour d'expérience de formation ou auto-évaluations
- Enquêtes pré / post (remplies par le personnel, les facilitateurs et les participants)
- Évaluations des capacités et des compétences des facilitateurs (effectuées par les formateurs / le personnel)
- Rapports de mise en œuvre de la formation et du programme
- Formulaires d'inscription ou d'admission aux groupes de parents / visites à domicile (par exemple, nombre de participants, données démographiques de base et coordonnées)
- Registres de visite à domicile (par exemple, participants, séance, date, durée)
- Formulaires de commentaires sur les sessions (par exemple, ce qui s'est bien passé, moins bien, les principaux défis)
- Formulaires d'observation ou listes de contrôle pour les séances ou les visites à domicile (par exemple, éléments essentiels pour évaluer la qualité et / ou la fidélité)
- Enquêtes rapides auprès des facilitateurs ou superviseurs (par téléphone ou SMS)
- Réunions de réflexion régulières avec des facilitateurs ou des superviseurs guidées par des questions clés (par exemple, ce qui fonctionne bien ou ne fonctionne pas, les défis ou les changements de programme nécessaires)
- Réunions de réflexion régulières du personnel guidées par des questions clés (par exemple, ce qui fonctionne bien ou ne fonctionne pas, les défis ou les changements de programme nécessaires)
- Discussions de groupe ou entretiens approfondis avec les facilitateurs et / ou les participants : dans un premier temps pour évaluer si les adaptations fonctionnent et après la mise en œuvre dans le cadre de l'évaluation du programme
- Formulaires d'orientation
- Formulaires de déclaration obligatoire
- Formulaires d'incitations financières ou matérielles
- Mise en œuvre du programme et rapports financiers
- Commentaires recueillis à partir de tout canal de signalement anonyme (par exemple, ligne d'assistance téléphonique, SMS, boîte de commentaires de la communauté)

# Évaluation des programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre

L'évaluation d'impact est essentielle pour comprendre si les adaptations visant à intégrer les questions de genre et la prévention de la violence conduisent à des améliorations dans la vie des personnes ayant la charge des enfants, des enfants et des familles. Ce type d'évaluation fournit également des informations utiles sur les domaines à améliorer qui pourraient conduire, à leur tour, à de nouvelles modifications. Cependant, l'évaluation d'impact est souvent intensive et coûteuse, et tous les programmes ne sont pas adaptés à une évaluation de leur efficacité.<sup>4</sup> Vous devez déterminer si votre programme est susceptible de faire l'objet d'une telle évaluation. Il est préférable de le faire une fois que vous êtes certain que le programme est mis en œuvre comme prévu, c'est-à-dire que le contenu est clair, que tous les problèmes de mise en œuvre ont été résolus et que vous disposez des ressources nécessaires pour le faire. Au cours de la première phase de mise en œuvre de votre programme, le fait de vous concentrer sur le suivi vous permettra de procéder à des ajustements « en temps réel » et de recueillir des informations sur les résultats en discutant avec les facilitateurs et les participants. Une fois ces adaptations effectuées, vous pourrez planifier une évaluation d'impact avec la prochaine cohorte de participants au programme. Lorsque vous planifiez l'évaluation de votre programme, n'oubliez pas de :

- **Utiliser votre théorie du changement pour sélectionner les résultats à mesurer.**

Considérez attentivement quels résultats vous serez probablement en mesure d'atteindre et mesurez le changement en tenant compte de votre calendrier de mise en œuvre et d'évaluation. Ne mesurez pas quelque chose simplement parce qu'un autre programme axé sur une approche transformatrice de genre l'a fait. Demandez-vous si votre programme vise directement à modifier une attitude ou un comportement particulier ou s'il peut être affecté indirectement par d'autres changements ciblés (par exemple, la réduction de la violence exercée par un partenaire intime peut améliorer la santé mentale des femmes même si votre programme ne se concentre pas spécifiquement sur la santé mentale). Envisagez la possibilité d'investir davantage de ressources dans l'étude de l'impact des nouveaux éléments du programme, notamment la violence à l'égard des enfants et / ou des femmes. Déterminez les priorités sur lesquelles mettre l'accent : la mesure de la violence de manière sûre et comparable requiert du temps et un investissement significatifs, tandis que d'autres domaines (par exemple, la qualité des relations de couple) peuvent être mesurés de manière plus simple.

- **Explorer les mécanismes de changement par le biais de la recherche qualitative.** Mener une recherche qualitative auprès des participants au programme est extrêmement bénéfique, quelle que soit la méthode d'évaluation choisie (par exemple, enquêtes pré / post, essai quasi expérimental ou essai contrôlé randomisé). Les entretiens approfondis ou les discussions de groupe permettent de saisir les impacts, mais aussi de comprendre comment ils se produisent (c'est-à-dire les mécanismes ou les voies de changement sous-jacents).<sup>3</sup> La recherche qualitative peut aider à déterminer dans quelle mesure le programme conduit (ou pas) à des changements d'attitude ou de comportement clés, comment ces changements peuvent fonctionner en synergie et si ces résultats sont susceptibles d'être maintenus au-delà de la durée du programme. Elle peut également éclairer le contexte de mise en œuvre du programme, qui peut expliquer pourquoi certains changements souhaités ne se sont pas produits (par exemple, en raison de problèmes de qualité ou de mise en œuvre). La recherche qualitative peut également apporter des informations sur la manière dont les participants perçoivent le programme, sur les aspects qu'ils apprécient ou critiquent, et sur les avantages ou les défis liés à l'évolution des relations ou des pratiques parentales, en mettant l'accent sur les changements notables.
- Suivre les directives éthiques lors de la mesure de la violence. La recherche sur la violence à l'égard des enfants et des femmes comporte des défis uniques en matière d'éthique et de sécurité qui doivent être pris en compte. Il est impératif de suivre les directives éthiques internationales pour minimiser les risques de préjudice et donner la priorité à la sécurité physique et émotionnelle des femmes et des enfants impliqués dans la recherche menée dans le cadre de votre programme.<sup>3,5</sup> Voir l'[Encadré 6](#) sur les considérations éthiques pour la collecte de données sur la violence et les [Ressources recommandées](#) à la fin du dossier. Il s'agit d'un élément important pour garantir une approche transformatrice de genre basé sur le principe « ne pas nuire ». Vous *ne devez pas* collecter de données sur les expériences de violence à l'égard des enfants et des femmes si vous n'êtes pas en mesure de le faire en toute sécurité, conformément aux directives internationales. Dans ce cas, vous pouvez mesurer les résultats intermédiaires ou les mécanismes de changement (par exemple, les attitudes à l'égard du genre et de la violence, la communication, etc.).
- **Sélectionner avec soin, former et soutenir les collecteurs de données.** Poser des questions portant sur la violence ou sur d'autres sujets sensibles comme la dynamique relationnelle peut provoquer de la détresse, un sentiment de gêne ou d'autres réactions imprévues chez les participants à l'étude. Les personnes qui collectent des données pour évaluer votre programme doivent recevoir une formation spécifique sur le genre, la violence (même si elles ne posent pas directement de questions sur ce sujet) et sur la manière de surmonter leurs propres préjugés et stéréotypes. Cela inclut la création d'un espace permettant aux collecteurs de données de réfléchir à leurs propres attitudes à l'égard du genre et de la violence. Cette formation aborde également la manière de poser des questions sur des sujets sensibles et de réagir en cas de détresse. Toutes les personnes impliquées dans la collecte de données doivent être formées en mettant l'accent sur la confidentialité, la protection de la vie privée, les risques de préjudice, les processus d'orientation et (le cas échéant) les exigences de déclaration obligatoire. Les collecteurs de données doivent également bénéficier d'un soutien pour surmonter tout traumatisme indirect ou secondaire découlant du fait d'écouter les expériences de violence d'autres personnes.<sup>12,13</sup>

## Encadré 6. Considérations éthiques relatives à la collecte de données sur la violence

Les deux documents ci-dessous : [INSPIRE: Seven strategies for ending violence against children](#) (Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'égard des enfants) et [RESPECT Women: Preventing violence against women framework](#) (Prévenir la violence contre les femmes) mettent l'accent sur les considérations éthiques clés pour la recherche sur la violence à l'égard des enfants et des femmes, respectivement. Nombre d'entre elles s'appliquent à l'évaluation des programmes d'éducation parentale conçus pour réduire ces deux types de violence :

- **Assurer une recherche méthodologiquement solide.** Une recherche mal conçue et mal mise en œuvre peut exposer les femmes et les enfants à des risques, générer des données de mauvaise qualité pouvant nuire à votre programme, et gaspiller vos ressources. Il est essentiel que la conception de votre étude soit méthodologiquement solide. Utilisez des mesures et des méthodes validées pour évaluer la discipline violente et / ou la violence conjugale. Sélectionnez des outils qui ont démontré leur capacité à recueillir correctement ces résultats (et qui, idéalement, ont été contextualisés ou testés dans votre contexte) et veillez à ce que les chercheurs soient formés pour les appliquer avec précision et en toute sécurité et à ce que les données soient analysées et interprétées de manière standardisée, ce qui permettra la comparaison avec d'autres programmes.
- **Prioriser la sécurité des participants.** Le consentement éclairé, la confidentialité et la protection de la vie privée sont essentiels pour assurer la sécurité des participants à la recherche. Ces derniers doivent être informés du but de l'étude et des risques (ou bénéfices) potentiels liés à leur participation dans un langage compréhensible et adapté à leur âge. Les adultes doivent donner leur consentement éclairé et si vous collectez des données directement auprès des enfants, leur consentement est également requis en dehors du consentement parental. Les participants doivent savoir que leur participation à l'étude est volontaire - ils ont le droit de refuser de participer ou d'abandonner le programme à tout moment sans aucune conséquence. Le respect de la vie privée doit être assuré lors de la collecte des données et la confidentialité doit être maintenue avant, pendant et après l'étude. Cela comprend le stockage des données en toute sécurité (dans des armoires fermées à clé et / ou des fichiers protégés par un mot de passe) et à l'écart des noms et des données d'identification des participants.
- **Minimiser et atténuer les risques de souffrance et de préjudice.** Les participants à l'étude peuvent ressentir de l'inconfort voire de la souffrance pendant la collecte des données. Il est essentiel de prévoir des moyens d'atténuer la souffrance et les risques de préjudice pour les participants à l'étude et pour les membres de l'équipe de recherche, qui peuvent subir un traumatisme indirect. En outre, les femmes et les enfants peuvent être exposés à des risques si leur participation à l'étude est connue, et notamment s'ils sont soupçonnés d'avoir révélé des actes de violence. Il est recommandé d'impliquer

les parties prenantes concernées (par exemple, les organisations de femmes, les organisations de survivants, les travailleurs sociaux pour enfants, les défenseurs des enfants, la police, etc.) pour aider à identifier les risques potentiels pour les femmes et / ou les enfants et les moyens de les atténuer. Respecter les lignes directrices concernant le moment et la manière de poser des questions sur l'expérience de la violence lors de la conception de vos outils d'étude (voir Ressources recommandées). Veiller également à ce que les personnes chargées de la collecte des données soient correctement formées sur les effets possibles de la participation à l'étude pour les victimes / survivants de violences, sur la manière de poser des questions en apportant un soutien et sans porter de jugement, sur la manière de réagir en cas de détresse, et sur la façon de mettre fin à un entretien si nécessaire.

- **Assurer l'orientation vers des services ou un soutien supplémentaires.**

Lorsque vous adaptez votre programme pour y intégrer les questions de genre et violence, vous devez cartographier les services disponibles et mettre en place des dispositifs d'orientation (voir [Dossier #3](#)). Lors de l'évaluation de votre programme, vous devrez peut-être les mettre à jour, notamment si vous recueillez des données dans des communautés où votre programme n'est pas déployé (c'est-à-dire, un groupe témoin). L'équipe de recherche et les personnes chargées de la collecte des données doivent disposer d'informations sur les services disponibles localement pour les enfants, les femmes et les familles (santé, justice, services sociaux, organisations féminines), et savoir quand et comment orienter les personnes vers ces ressources (avec leur consentement). L'OMS suggère que lorsque peu de services existent, il peut être nécessaire de créer des mécanismes de soutien à court terme et d'envisager la présence d'un conseiller formé ayant de l'expérience dans le travail avec les femmes et / ou les enfants pendant la collecte des données afin d'apporter un soutien immédiat aux participants (et aux personnes chargées de la collecte des données) en cas de besoin.<sup>3</sup> Lorsqu'il n'existe pas de services d'orientation, les chercheurs ont l'obligation éthique de s'assurer que l'équipe de recherche est en mesure de gérer les situations de crise, y compris de fournir des conseils et une planification de la sécurité.<sup>3</sup>

- **Exigences en matière de déclaration obligatoire.** Dans certains contextes, une déclaration obligatoire est requise si l'exposition des enfants à la violence est divulguée lors de la collecte de données. Cela peut avoir des conséquences pour les participants à votre étude et réduire la précision de vos données si les sujets craignent de divulguer une expérience ou une perpétration de violence. Au cours de l'adaptation vous devez réfléchir à la meilleure façon de mener à bien la déclaration obligatoire de manière à soutenir l'intérêt supérieur des enfants et de leurs mères ou des femmes qui s'occupent d'eux (voir [Dossier #3](#)). Engagez l'équipe de recherche et de programme à réfléchir aux avantages et aux risques possibles de la déclaration obligatoire et à la manière de les équilibrer avec le contexte culturel et juridique.<sup>5</sup> Dans certains contextes, les organismes d'éthique de la recherche peuvent accorder une exemption à la déclaration obligatoire afin d'obtenir des données précises et de haute qualité. Informer les participants à la recherche de l'obligation de déclaration et de ses implications (par exemple, la violation de la confidentialité) avant le recrutement, et veiller à ce que l'équipe de l'étude soit formée de manière adéquate aux exigences et au processus de déclaration obligatoire.

# Résultats potentiels à évaluer

Les programmes d'éducation parentale évaluent généralement les impacts sur les connaissances et les pratiques parentales, les relations parents-enfants et la possibilité d'obtenir des résultats concernant le développement des enfants, améliorés et adaptés à l'âge.<sup>d</sup> Vous continuerez à mesurer ces résultats après avoir intégré les questions de genre et la prévention de la violence dans votre programme. Dans cette section, nous mettons en évidence d'autres paramètres que vous pouvez mesurer pour évaluer l'impact des nouveaux éléments du programme liés aux questions de genre et à la prévention de la violence. Vous souhaiterez peut-être évaluer l'impact sur certains ou sur tous ces paramètres. Pour certains d'entre eux (par exemple, la discipline violente et la violence conjugale), il existe des méthodes standard ou recommandées pour les mesurer, tandis que pour d'autres, on manque parfois de mesures standardisées, en particulier celles qui ont été validées dans les pays du Sud (voir l'[Annexe A](#) pour les outils et mesures recommandés ou potentiels). L'utilisation de mesures standardisées est importante pour permettre la comparaison entre les programmes et les contextes. Toutefois, lors du choix de vos mesures, il est essentiel de constater qu'elles sont pertinentes par rapport au contexte de votre programme. Il vous faudra parfois adapter les mesures standardisées pour qu'elles reflètent mieux les réalités vécues par les participants à votre programme..

- **Attitudes à l'égard des rôles en matière de genre et de l'acceptation de la violence.** Mesurer les changements d'attitude des personnes ayant la charge d'enfants à l'égard du genre et des questions de genre - y compris les rôles des hommes et des femmes au niveau de la parentalité, de la prestation de soins, des tâches ménagères et de la prise de décision au sein du ménage. Les outils et les déclarations d'attitude doivent être adaptés à votre contexte et choisis pour refléter le contenu de votre programme. Par exemple, les échelles d'attitudes liées au genre incluent souvent des comportements concernant les rôles des hommes et des femmes dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive, qui peuvent ou non être pertinents pour votre programme. Vous pouvez également évaluer les changements d'attitude concernant l'acceptation ou la justification de la violence conjugale. Cela implique souvent de demander aux participants s'ils estiment que la violence exercée par un partenaire intime est justifiée dans certaines circonstances, mais cela peut également inclure des attitudes à l'égard de la violence contre les femmes de manière plus générale. De même, vous pouvez demander aux personnes ayant la charge d'enfants si elles pensent que les châtiments corporels sont acceptables ou nécessaires pour les élever. Ces attitudes devraient être mesurées avant et après la participation au programme. Toutefois, les changements d'attitudes ne conduisent pas toujours à un changement de comportement (et vice versa) : vous constaterez peut-être que les attitudes sont moins favorables à la violence à l'égard des femmes sans qu'il y ait pour autant une réduction de la violence exercée par un partenaire intime. En fonction de votre programme et de votre contexte, vous pouvez également envisager de mesurer les changements dans les normes sociales et de genre (voir l'[Encadré 6](#) sur la mesure du changement des normes).



© UNICEF

- **Expérience ou perpétration de la violence à l'égard des enfants.** Mesurer les changements concernant le recours à la violence (autant physique que psychologique) pour élever les enfants avant et après la participation au programme. La discipline violente est souvent mesurée à l'aide du module de discipline de l'Enquête par grappes à indicateurs multiples (*Multi Indicator Cluster Survey, MICS*), mis en œuvre dans de nombreux contextes (voir l'[Annexe A](#)). Vous pouvez également mesurer le recours à la discipline non violente ou aux pratiques parentales positives de la part des personnes ayant la charge d'enfants. Évaluer la violence ne consiste pas seulement à mesurer l'impact positif du programme, mais également à identifier les préjudices potentiels (par exemple, l'aggravation de la violence après la participation). Si vous mesurez la violence à l'égard des enfants, suivez les directives éthiques internationales (voir l'[Encadré 5](#) et les [Ressources recommandées](#)) et dispensez à votre équipe d'étude une formation adéquate sur la collecte sûre et précise de données. La recherche qualitative auprès des personnes ayant la charge d'enfants peut permettre d'explorer les mécanismes sous-jacents aux changements dans la perpétration de la violence. En fonction de votre programme, vous pouvez envisager de collecter des données directement auprès des enfants, ce qui comporte ses propres défis et considérations éthiques. Les lignes directrices [INSPIRE guidance](#) vous aideront à relever certains de ces défis, notamment pour ce qui a trait à l'obtention du consentement parental et les obligations de déclaration obligatoire.<sup>5</sup> Parmi les ressources supplémentaires on peut citer [Ethical Research Involving Children](#) (ERIC) (La recherche éthique impliquant des enfants) et [REFER framework](#) (Cadre REFER) qui décrivent les étapes clés pour garantir la sécurité des enfants lors de leur inclusion dans la recherche sur la violence.<sup>14</sup>
- **Expérience ou perpétration de la violence exercée par un partenaire intime.** Mesurer les changements de la violence exercée par un partenaire intime avant et après la participation au programme. Il est préférable d'interroger les femmes sur leur expérience de la violence conjugale, mais vous pouvez également les interroger sur les actes de violence commis par les hommes dans certaines conditions. Il est essentiel de suivre les directives éthiques internationales, car les questions relatives à la violence peuvent mettre une femme en danger. Par exemple, si l'identité d'une femme ayant signalé des violences devient connue (ou même suspectée), cela peut conduire à des représailles de la part de l'agresseur ou à une stigmatisation de la part des membres de la communauté.<sup>3</sup> Ne menez pas de recherche sur la violence exercée par un partenaire intime si vous n'êtes pas en mesure de respecter les normes minimales

de sécurité des participants (voir l'[Encadré 5](#) et les [Ressources recommandées](#)). Si vous n'avez pas la capacité ou les ressources nécessaires pour mesurer la violence conjugale en toute sécurité, envisagez de mesurer les mécanismes par lesquels la violence peut être réduite (par exemple, l'amélioration des attitudes, de la communication au sein du couple ou de la qualité de la relation ; la réduction de la consommation d'alcool) ciblés par votre programme. Les recherches qualitatives menées auprès de personnes des deux sexes ayant la charge d'enfants peuvent explorer les changements dans les relations entre partenaires et les mécanismes sous-jacents à la réduction de la violence, mais il est important que les hommes et les femmes ne soient pas interrogés ensemble. Si vous choisissez de collecter des données quantitatives sur la violence exercée par un partenaire intime, suivez les meilleures pratiques actuelles dans le domaine de la violence à l'égard des femmes lors de la mesure et de l'analyse des données sur ce type de violence afin de permettre la comparaison entre les différents programmes (voir l'[Annexe A](#)).

- **Améliorations des relations de couple.** Mesurer les changements dans les relations de couple et la qualité de la relation avant et après la participation au programme. Vous pouvez mesurer les changements dans la fréquence des communications du couple concernant le ménage, la parentalité et la santé, la nutrition ou l'éducation des enfants. Adaptez vos mesures pour inclure des sujets de conversation pertinents au contexte et au contenu de votre programme. Cependant, vous pouvez également envisager de mesurer les changements dans la communication sur des sujets qui ne sont pas directement abordés dans votre programme - car le fait d'encourager l'échange entre les membres du couple sur, par exemple, la parentalité peut promouvoir d'autres changements dans la communication du couple (par exemple, concernant les finances du ménage). Vous pouvez également mesurer les changements dans la qualité des relations de couple (par exemple, la proximité émotionnelle) et dans les relations de coparentalité (c'est-à-dire la façon dont les partenaires travaillent ensemble dans la parentalité), pour comprendre si votre programme favorise des relations plus saines et plus solidaires entre les hommes et les femmes ayant la charge d'enfants. La fréquence des communications au sein du couple, la qualité ou la proximité des relations et les relations de coparentalité (voir l'[Annexe A](#) pour les possibles indicateurs) peuvent être mesurées quantitativement, mais la recherche qualitative s'avère indispensable pour comprendre les mécanismes par lesquels des changements dans les relations de couple ont eu lieu – ou les raisons pour lesquelles ils n'ont pas eu lieu. En outre, la recherche qualitative permet de déterminer si ces changements favorisent l'amélioration d'autres indicateurs, tels que la parentalité ou les résultats relatifs aux enfants (par exemple, grâce à une réduction du stress, au soutien mutuel dans l'adoption de pratiques parentales positives ou à une meilleure entente des parents), mais il est important d'interroger séparément les hommes et les femmes.
- **Changements dans la dynamique de genre et de pouvoir au sein du couple.** Mesurez les changements dans la façon dont les couples partagent les rôles et les responsabilités pour comprendre si votre programme favorise des relations de couple plus équitables. Par exemple, vous pouvez mesurer les changements dans la façon dont les couples répartissent les tâches quotidiennes de garde d'enfants ou de ménage, et même le temps qu'ils consacrent à ces tâches. Ces indicateurs permettent d'évaluer si votre programme favorise une division du travail plus équitable en augmentant la participation des hommes aux soins des enfants et aux tâches ménagères. Le cas échéant, vous pouvez également évaluer les changements dans la manière dont les parents attribuent les tâches ménagères à leurs enfants en fonction de leur sexe ou de leur identité de genre, ou s'ils appliquent certaines normes (par exemple, « Il faut apprendre aux garçons à faire le ménage »). Vous pouvez également mesurer si votre programme conduit à des prises de décision plus équitables (c'est-à-dire à une majeure participation des femmes aux décisions) en évaluant les changements concernant les personnes qui prennent généralement les décisions domestiques et parentales les plus importantes. En fonction des objectifs et

du contenu de votre programme, vous pouvez également mesurer les changements relatifs à l'accès et au contrôle des femmes sur les ressources du ménage. La recherche qualitative auprès des hommes, des femmes et, le cas échéant, des enfants peut permettre d'explorer plus en détail les changements dans la division sexuée du travail et la prise de décisions, le degré d'accès et de contrôle des femmes sur ces ressources et les mécanismes conduisant à ces changements. La recherche qualitative permet également d'explorer les avantages ou les défis que les femmes et les hommes perçoivent par rapport à ces dynamiques de changements dans leurs relations. Par exemple, le partage des décisions concernant les ressources du ménage facilite-t-il une meilleure gestion financière ou favorise-t-il un plus grand investissement dans la santé ou le bien-être des enfants ?

- **Facteurs de risques communs à la violence à l'égard des enfants et des femmes.** Vous souhaiterez peut-être mesurer les changements de certains facteurs de risque communs à la violence à l'égard des enfants et à la violence à l'égard des femmes. Ces indicateurs peuvent compléter la mesure de la discipline violente et de la violence exercée par un partenaire intime ou être utilisés seuls comme mesures de résultats intermédiaires lorsqu'il n'est pas possible de collecter des données sur la perpétration ou l'expérience de la violence. Les facteurs de risque communs à la discipline violente et à la violence conjugale au niveau individuel et familial comprennent les conflits de couple, l'abus d'alcool ou de substances, le stress économique, la mauvaise santé mentale des personnes ayant la charge d'enfants et la domination patriarcale dans la famille.<sup>15</sup> Vous pouvez mesurer les changements dans la santé mentale de la personne ayant la charge d'enfants (par exemple, présence de symptômes de dépression ou d'anxiété), indépendamment du fait que votre programme ait ou non un contenu visant directement à promouvoir le soutien psychosocial et une santé mentale positive. Votre programme peut améliorer la santé mentale des personnes ayant la charge d'enfants de plusieurs manières, notamment en améliorant le soutien des partenaires et des pairs et en réduisant le stress, les conflits et la violence conjugale. Si le programme aborde la consommation d'alcool des personnes ayant la charge des enfants, vous pouvez mesurer les changements de la fréquence, la quantité et la gravité de la consommation d'alcool des hommes et des femmes. Voir l'[Annexe A](#) pour les systèmes de mesure possibles de la santé mentale et de la consommation d'alcool.
- **Risques potentiels et conséquences involontaires.** Les programmes qui remettent en question les normes de genre et les déséquilibres de pouvoir comportent des risques et peuvent avoir des conséquences indésirables pour les participants et leurs familles, en particulier s'ils ne sont pas correctement mis en œuvre. Par exemple, les efforts visant à impliquer les hommes peuvent involontairement renforcer les dynamiques de pouvoir inéquitables ou porter atteinte à l'action et à l'autonomie des femmes.<sup>11</sup> Ils peuvent également conduire à des réactions négatives contre les hommes ou leurs partenaires si les hommes sont perçus comme défiant les normes en assumant des responsabilités traditionnellement réservées aux femmes.<sup>11</sup> Vous devez tenir compte de ces risques et de leurs possibles conséquences dans votre évaluation et les surveiller pendant la mise en œuvre du programme. Il s'agit notamment de veiller à ce que les principaux résultats que vous êtes peut-être en train de mesurer - tels que les attitudes à l'égard du genre ou de la violence, ou les taux de violence - ne s'aggravent pas comme conséquence de la mise en œuvre de votre programme. Vous pouvez également inclure l'évaluation des modifications des modèles de prise de décision au sein des ménages (par exemple, les changements vers la prise de décision partagée reflètent-ils une réduction du pouvoir décisionnel des femmes ?) ou les expériences des participants en matière de réactions négatives de la part des membres de leur famille ou de leur communauté. Des recherches qualitatives auprès des enfants et des

personnes responsables de s'en occuper, et des dirigeants communautaires ou des parties prenantes, peuvent révéler les éventuels impacts imprévus du programme - qu'ils soient négatifs ou positifs - et les raisons pour lesquelles ils ont pu se produire.

- **Continuez à évaluer les principaux résultats que vous avez mesurés avant** d'intégrer les questions de genre et la prévention de la violence. Les évaluations des programmes d'éducation parentale mesurent généralement les pratiques parentales, les relations parents-enfants et les indicateurs de développement de l'enfant en fonction de l'âge. Vous avez probablement mesuré certains de ces résultats avant d'intégrer les questions de genre et la prévention de la violence dans votre programme. Vous devez continuer à mesurer ces résultats avec les hommes et les femmes ayant la charge d'enfants en utilisant les mêmes outils qu'auparavant. Des données comparables aideront à évaluer si votre programme mis à jour présente des résultats similaires, meilleurs ou pires que l'original. L'intégration d'une approche transformatrice de genre peut contribuer à des impacts plus importants (ou qui n'avaient pas été observés auparavant) sur la parentalité et le développement des enfants. Par exemple, travailler avec des couples pour promouvoir la communication peut aider les partenaires à adopter (et à maintenir) des pratiques parentales positives. De même, la réduction de la violence conjugale peut favoriser de meilleures relations entre le parent et l'enfant, ainsi que de meilleurs résultats comportementaux pour les enfants. Le fait d'encourager la participation des hommes aux soins responsables et aux activités d'apprentissage précoce peut améliorer les indicateurs de développement de l'enfant. D'autre part, l'intégration de contenus liés au genre et à la violence peut également atténuer l'impact du programme en réduisant le temps consacré aux compétences parentales (surtout si la durée du programme reste inchangée). Ces données sont essentielles pour comprendre l'efficacité du programme et peuvent conduire à d'autres ajustements si nécessaire (par exemple, l'augmentation du temps consacré au renforcement des compétences). Lorsque les données obtenues indiquent que l'impact du programme est renforcé, elles contribuent à révéler l'importance d'une approche transformatrice de genre aux partenaires, aux donateurs et / ou au gouvernement.

## Encadré 7. Mesurer le changement des normes

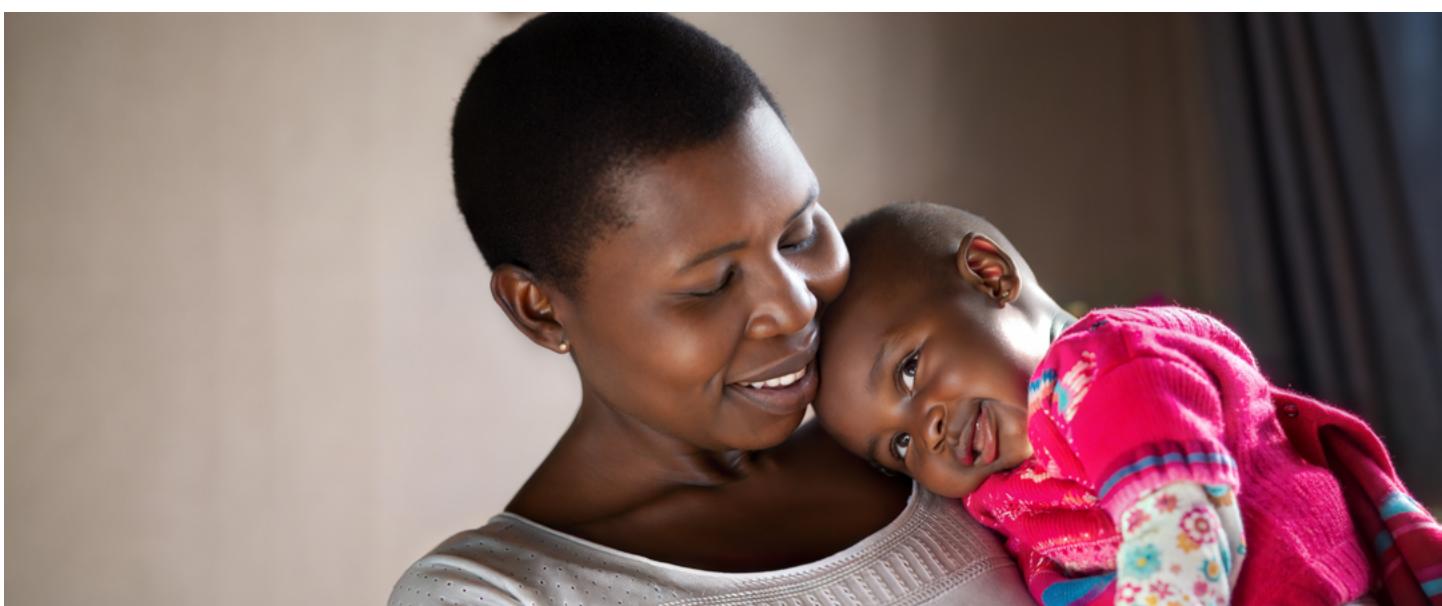
Les programmes d'éducation parentale peuvent également être évalués en mesurant les changements des normes sociales et de genre. Cependant, de nombreux programmes fonctionnent uniquement aux niveaux individuel et familial, favorisant des modifications dans les connaissances, les attitudes et le comportement des parents et des personnes ayant la charge d'enfants. Certains programmes n'ont pas la capacité communautaire et institutionnelle de changer réellement les normes, et dans ces cas la mesure de ces dernières peut ne pas être appropriée. Si votre programme fonctionne à d'autres niveaux du modèle socio écologique - par exemple, par le biais de campagnes communautaires visant à remettre en question et à transformer des normes sociales ou de genre spécifiques - vous pourrez mesurer les changements de ces normes ciblées. Si vous souhaitez obtenir d'avantage d'information sur la mesure du changement des normes, consultez les *Ressources recommandées*.

# Conclusion

Le suivi et l'évaluation sont essentiels à la réussite des programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre. Les recommandations présentées ci-dessus vous aideront à concevoir un plan de suivi et d'évaluation adéquat capable de fournir les informations nécessaires pour que votre programme fonctionne correctement et pour savoir s'il conduit aux changements souhaités pour les personnes ayant la charge d'enfants, les enfants et les familles. La mesure de la valeur ajoutée des changements que vous apportez à votre programmes afin d'intégrer les questions de genre et la prévention de la violence peut également aider à construire une base de données probantes pour évaluer l'efficacité des programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre.

Ce guide est le dernier module d'une série conçue pour aider les professionnels à modifier leurs programmes afin d'intégrer les questions de genre et la prévention de la violence. Nous vous invitons à découvrir les quatre dossiers de notre série :

- [Dossier 1. Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes : Pourquoi c'est important.](#)
- [Dossier 2. Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes : Contenu des programmes axés sur une approche transformatrice de genre.](#)
- [Dossier 3. Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes : Comment adapter ces programmes pour traiter les deux types de violence.](#)
- [Dossier 4. Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes : Comment mesurer le changement.](#)



# Ressources recommandées



© UNICEF

## **Conception d'outils et d'indicateurs de suivi et d'évaluation :**

[Designing, implementing, evaluating, and scaling up parenting interventions: a handbook for decision-makers and implementers](#), Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 2024

[Designing Parenting Programmes for Violence Prevention: A Guidance Note](#), United Nations Children's Fund (UNICEF), 2020

[RESPECT Framework Monitoring and Evaluation \(M&E\) Guidance](#), OMS et UN Women, 2020

[INSPIRE Indicator Guidance and Results Framework](#), UNICEF, 2018

[The Nurturing Care Framework: Indicators for Measuring Responsive Care and Early Learning Activities](#), OMS, 2021

[Measuring Violence Against Children: From Concept to Action](#) (cours en ligne), SVRI

[Promoting Men's Engagement in Early Childhood Development: A Programming and Influencing Package](#), Plan International et Promundo, 2021

[Guidelines for Measuring Gender Transformative Change in the Context of Food Security, Nutrition and Sustainable Agriculture](#), FAO, 2023

[Measuring gender transformative change: A review of literature and promising practices](#), CARE EE.UU, 2015

[Better Evaluation](#) (site web)

[Planning Pause and Reflect Sessions: Practical Guidance for Your Project](#), Save the Children, 2024

[Data, Tools and Measurement: Guide to Recent Resources](#), Advancing Learning and Innovation on Gender Norms (ALiGN), 2021

[Monitoring shifts in social norms. A Guidance Note for Program Implementers](#), Social Norms Learning Collaborative, 2021

[Multi-sectoral MHPSS Needs and Resources Assessments Toolkit](#), UNICEF et OMS

## **Formation et questions éthiques concernant la recherche sur la violence :**

[Ethical Research Involving Children](#) (ERIC) (site web)

[Researching sensitive topics involving children](#) (webinaire), UNICEF Innocenti, 2024

[Ethical and safety recommendations for intervention research on violence against women](#), OMS, 2016

[Dare to Care: Wellness, self and collective care for those working in the VAW and VAC fields](#) (cours en ligne), SVRI

[Guidelines for the prevention and management of vicarious trauma among researchers of sexual and intimate partner violence](#), SVRI, 2015

[Critical Elements of Interviewer Training for Engaging Children and Adolescents in Global Violence Research](#), CDC, 2017

# Références

1. United Nations Children's Fund (UNICEF). 2020. *Gender Dimensions of Violence against Children and Adolescents*. New York: UNICEF. [www.unicef.org/documents/gender-dimensions-violence-against-children-and-adolescents](http://www.unicef.org/documents/gender-dimensions-violence-against-children-and-adolescents)
2. UNICEF Innocenti – Global Office of Research and Foresight, Prevention Collaborative, and Equimundo. 2023. *Parenting Programmes to Reduce Violence against Children and Women. How to Adapt Programmes to Address Both Types of Violence. Brief 3*. Florence: UNICEF Innocenti. [prevention-collaborative.org/wp-content/uploads/2023/08/Parenting-Brief-3-How-to-adapt-programmes-Feb-13.pdf](http://prevention-collaborative.org/wp-content/uploads/2023/08/Parenting-Brief-3-How-to-adapt-programmes-Feb-13.pdf)
3. UN Women and Social Development Direct. 2020. *RESPECT Framework Monitoring and Evaluation (M&E) Guidance*. [www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/RESPECT-implementation-guide-Monitoring-and-evaluation-guidance-en.pdf](http://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/RESPECT-implementation-guide-Monitoring-and-evaluation-guidance-en.pdf)
4. Organisation mondiale de la santé (OMS), 2024. *Designing, Implementing, Evaluating, and Scaling Up Parenting Interventions: A Handbook for Decision-Makers and Implementers*. Génève : OMS. [iris.who.int/bitstream/handle/10665/378237/9789240095595-eng.pdf?sequence=1](http://iris.who.int/bitstream/handle/10665/378237/9789240095595-eng.pdf?sequence=1)
5. United Nations Children's Fund (UNICEF). 2018. *INSPIRE Indicator Guidance and Results Framework: Ending Violence against Children: How to Define and Measure Change*. New York: UNICEF. [www.unicef.org/media/66896/file/INSPIRE-IndicatorGuidance-ResultsFramework.pdf](http://www.unicef.org/media/66896/file/INSPIRE-IndicatorGuidance-ResultsFramework.pdf)
6. Prevention Collaborative. n.d. "Evaluation Matters!" [prevention-collaborative.org/guide-programming/evaluation-matters/?cat\\_id=18&scat\\_id=92](http://prevention-collaborative.org/guide-programming/evaluation-matters/?cat_id=18&scat_id=92)
7. UN Women and Prevention Collaborative. 2023. *Doing Violence Prevention Well: Matching Aspirations with Funding Timeframes. Practice Brief*. [www.unwomen.org/sites/default/files/2023-07/doing-violence-prevention-well-en.pdf](http://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-07/doing-violence-prevention-well-en.pdf)
8. United Nations Children's Fund (UNICEF). 2020. *Designing Parenting Programs for Violence Prevention: A Guidance Note*. New York: UNICEF. [www.unicef.org/media/77866/file/Parenting-Guidance-Note.pdf](http://www.unicef.org/media/77866/file/Parenting-Guidance-Note.pdf)
9. Boyer Christopher, Elizabeth Levy Paluck, Jeannie Annan, Tivisha Nevatia, Jasper Cooper, Jackline Namubiru, Lori Heise, and Rachel Lehrer. 2022. "Religious Leaders Can Motivate Men to Cede Power and Reduce Intimate Partner Violence: Experimental Evidence from Uganda." *PNAS* 119, no. 31 (2022): e2200262119. [www.pnas.org/doi/10.1073/pnas.2200262119](http://www.pnas.org/doi/10.1073/pnas.2200262119)
10. Anyon, Yolanda, Joe Roscoe, Kimberly Bender, Heather Kennedy, Jonah Dechants, Stephanie Begun, and Christine Gallager. 2019. "Reconciling Adaptation and Fidelity: Implications for Scaling Up High Quality Youth Programs." *Journal of Primary Prevention* 40 (2019): 35–49. [doi.org/10.1007/s10935-019-00535-6](http://doi.org/10.1007/s10935-019-00535-6)
11. Doyle, Kate, Melanie Swan, Sheila Manji, Bernadette Daelmans, Margaret Greene, and Saif Chaudhury. 2022. *Nurturing Care and Men's Engagement: Thematic Brief*. World Health Organization and United Nations Children's Fund. [www.who.int/publications/item/9789240060067](http://www.who.int/publications/item/9789240060067)
12. Sexual Violence Research Initiative (SVRI). 2015. *Guidelines for the Prevention and Management of Vicarious Trauma among Researchers of Sexual and Intimate Partner Violence*. Pretoria: SVRI. [www.svri.org/sites/default/files/attachments/2016-06-02/SVRIVTguidelines.pdf](http://www.svri.org/sites/default/files/attachments/2016-06-02/SVRIVTguidelines.pdf)
13. Sexual Violence Research Initiative (SVRI) Online Learning Platform. n.d. *Dare to Care: Wellness, Self and Collective Care for Those Working in the VAW and VAC Fields*. [svri.thinkific.com/courses/dare-to-care](http://svri.thinkific.com/courses/dare-to-care)
14. Bhatia Amiya, Anje Zinke-Allmang, Clare Ahabwe Bangirana, Janet Nakuti, Mathew Amollo, Angel Faridah Mirember, et al. 2024. "Putting Children's Safety at the Heart of Violence Research." *Nature Medicine* 30: 2721–2724. [doi.org/10.1038/s41591-024-03291-1](http://doi.org/10.1038/s41591-024-03291-1)
15. UNICEF Innocenti – Global Office of Research and Foresight, Prevention Collaborative, and Equimundo. 2023. *Parenting Programmes to Reduce Violence against Children and Women. Why It Is Important. Brief 1*. Florence: UNICEF Innocenti. [prevention-collaborative.org/wp-content/uploads/2023/08/Parenting-Brief-1-Why-is-it-important-Feb-13.pdf](http://prevention-collaborative.org/wp-content/uploads/2023/08/Parenting-Brief-1-Why-is-it-important-Feb-13.pdf)

# Annexe A. Mesures de résultats recommandées

## Attitudes à l'égard des rôles en matière de genre et de la violence

Attitudes à l'égard des rôles en matière de genre	Outils
<p>Il existe différentes mesures et échelles d'attitudes liées au genre. Les évaluateurs s'appuient souvent sur des questions tirées de l'<b>Échelle GEM</b> (<i>Gender Equitable Men</i>) et de l'<b>étude internationale sur les hommes et l'égalité des sexes</b> (<i>International Men and Gender Equality Study, IMAGES</i>). Bien que ces deux documents aient été initialement élaborés pour être utilisés avec des hommes, ils sont très souvent utilisés avec des hommes et des femmes. Ces mesures combinent souvent plusieurs énoncés d'attitude pour obtenir un score, mais des énoncés individuels peuvent également être utilisés. Le <b>Référentiel d'échelles et d'enquêtes sur le genre</b> (<i>Repository of Gender Scales and Surveys</i>) comprend différentes échelles de genre, organisées par thème (par exemple, rôles de genre, genre et pouvoir, normes de genre).</p> <p><b>Utilisation lors de l'évaluation du programme :</b> mesurez le soutien aux énoncés d'attitudes liées au genre au départ (avant le début du programme) et à la fin (une fois le programme terminé) pour évaluer l'évolution vers des attitudes plus ou moins équitables concernant les rôles en matière de genre. Assurez-vous de sélectionner des mesures et des attitudes adaptées à votre contexte local et au contenu de votre programme. Étant donné l'accent mis sur la parentalité et l'engagement des hommes, il est important d'inclure des attitudes sur les rôles parentaux genrés (par exemple, « changer les couches, donner le bain aux enfants et nourrir les enfants est la responsabilité de la mère, pas du père ») et sur la dynamique du pouvoir sexiste (par exemple, « Il est naturel et juste que les hommes aient plus de pouvoir dans la famille »). Ne mesurez pas les attitudes liées au genre qui ne sont pas applicables, même si elles sont incluses dans un outil validé.</p>	<p><a href="#">International Men and Gender Equality Survey (IMAGES)</a>, (Étude internationale sur les hommes et l'égalité des sexes) Equimundo, ICRW - Rechercher dans le référentiel en ligne le thème « Perceptions de genre », sous-thème « Rôles et responsabilités de genre »</p> <p><a href="#">Gender Equitable Men (GEM) Scale</a> (Échelle d'équité entre les genres Hommes) Promundo / Population Council</p> <p><a href="#">Repository of Gender Scales and Surveys</a>, (Référentiel d'échelles et d'enquêtes sur le genre), Gender Equity Unit, Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health</p>
<p><b>Attitudes à l'égard des châtiments corporels infligés aux enfants</b></p> <p>Le module sur la discipline des enfants de l'<b>Enquête en grappes à indicateurs multiples</b> (<i>Multiple Indicator Cluster Survey - MICS</i>) pose la question suivante aux personnes qui s'occupent d'enfants : « Pensez-vous que pour élever, former ou éduquer correctement un enfant, il faut le punir physiquement ?</p> <p><b>Utilisation lors de l'évaluation du programme :</b> mesurez au départ (avant le début du programme) et à la fin (une fois le programme terminé). Au départ, vous constaterez peut-être un faible niveau de soutien en raison de la désirabilité sociale, même si les châtiments corporels peuvent être communément acceptés et répandus.<sup>6</sup> Envisagez d'utiliser des énoncés supplémentaires susceptibles de susciter des réponses plus sincères (par exemple, des proverbes locaux liés aux châtiments corporels) ou de mentionner des attitudes concernant le recours à la discipline non violente (par exemple, « Il est important de féliciter un enfant lorsqu'il fait quelque chose de nouveau ») pour recueillir des données supplémentaires permettant d'évaluer plus précisément le changement.</p>	<p><a href="#">Multiple Indicator Cluster Survey (MICS)</a>, (Enquête par grappes à indicateurs multiples) UNICEF - Module sur la discipline de l'enfant</p>

## Attitudes à l'égard des rôles en matière de genre et de la violence

### Attitudes concernant la violence exercée par un partenaire intime et la violence à l'égard des femmes

Une mesure standard de l'acceptation de la violence exercée par un partenaire intime est obtenue par l'**Enquête démographique et de santé** (*Demographic and Health Survey EDS*) qui demande aux répondants : « Selon vous, un mari a-t-il le droit de frapper ou de battre sa femme ?» dans cinq situations différentes. Les enquêtes MICS, VACS et MCS de l'OMS ont harmonisé leurs mesures pour inclure ces cinq éléments identiques.

Les mesures d'attitude issues d'autres études, telles qu'**IMAGES** (*International Men and Gender Equality Survey*), peuvent également être utilisées pour évaluer l'acceptation de la violence exercée par un partenaire intime de manière plus générale (par exemple, « Parfois, une femme mérite d'être battue » ou « Une femme devrait tolérer la violence de son partenaire pour maintenir l'union familiale »).

**Utilisation lors de l'évaluation du programme :** Mesurez au départ (avant le début du programme) et à la fin (une fois le programme terminé). Si vous n'êtes pas en mesure de poser les cinq questions, sélectionnez celles qui sont les plus pertinentes dans votre contexte ou celles que vous considérez ciblées par votre programme. Les données nationales (lorsqu'elles sont disponibles) peuvent vous aider à établir des priorités. Les enquêtes incluent parfois des questions supplémentaires spécifiques à un pays (par exemple, concernant des soupçons d'infidélité de la part de l'homme) qui peuvent être pertinentes. Vous pouvez également poser des questions sur les attitudes courantes dans votre contexte (par exemple, en utilisant des proverbes locaux).

### Outils

[Demographic and Health Survey \(DHS\)](#) (Enquête démographiques et de santé) - Questionnaire de base

[International Men and Gender Equality Survey \(IMAGES\)](#)

(Étude internationale sur les hommes et l'égalité des sexes),  
- Rechercher dans le référentiel en ligne le thème « Violence exercée par un partenaire intime » et le sous-thème « Perceptions de la violence »



## Violence à l'égard des enfants

### Discipline violente exercée par les personnes ayant la charge d'enfants

Le **module sur la discipline de l'enfant du MICS** (*Multiple Indicator Cluster Survey*) demande si la personne ayant la charge d'enfants (ou un autre adulte du ménage) a utilisé un des 11 indicateurs spécifiques au cours du dernier mois pour apprendre à un enfant (âgé de 1 à 17 ans) le comportement correct ou pour aborder un problème de comportement. Huit indicateurs mesurent le recours à la discipline violente (agression psychologique, châtiment physique et discipline violente sévère).

**Utilisation lors de l'évaluation du programme :** mesurez au début (avant le début du programme) et à la fin (une fois le programme terminé) pour évaluer les changements dans le recours à la discipline violente par les personnes ayant la charge d'enfants. Lors de l'évaluation de l'impact de votre programme, vous devez modifier les énoncés pour ne poser des questions que sur la personne qui s'occupe de l'enfant et qui a rempli le questionnaire (et *non* sur les autres adultes du foyer). Il peut y avoir des formes de punition spécifiques au contexte utilisées par les personnes ayant la charge d'enfants qui n'apparaissent pas dans les MIC, mais vous pouvez les inclure. N'oubliez pas d'appliquer les exigences éthiques concernant la recherche sur la violence.

### Discipline positive / non violente mise en œuvre par les personnes ayant la charge d'enfants

Le **Module sur la discipline de l'enfant du MICS** (*Multiple Indicator Cluster Survey*) demande aux personnes qui s'occupent des enfants (ou à un autre adulte du foyer) s'ils ont utilisé l'un des 11 indicateurs spécifiques au cours du dernier mois pour apprendre à un enfant (âgé de 1 à 17 ans) le comportement correct ou pour aborder un problème de comportement. Trois de ces indicateurs concernent des pratiques disciplinaires non violentes.

**Utilisation lors de l'évaluation du programme :** mesurez au début (avant le début du programme) et à la fin (une fois le programme terminé) pour évaluer les changements dans l'application des pratiques disciplinaires non violentes. Lors de l'évaluation de l'impact de votre programme, vous devez modifier les énoncés pour poser des questions uniquement sur le participant qui a répondu à l'enquête (et *non* sur les autres adultes du foyer). Respectez les directives éthiques concernant la recherche sur la violence. En fonction du contexte, des participants à votre programme et de l'âge de leurs enfants, vous pouvez également mesurer l'intention des personnes responsables d'enfants d'utiliser des techniques de discipline non violente dans l'avenir.

### Outils

[Multiple Indicator Cluster Survey \(MICS\)](#) (Enquête par grappes à indicateurs multiples), UNICEF - Module sur la discipline de l'enfant

### Outils

[Multiple Indicator Cluster Survey \(MICS\)](#) (Enquête par grappes à indicateurs multiples), UNICEF - Module sur la discipline de l'enfant

## Violence exercée par un partenaire intime

### Violence physique exercée par un partenaire intime

La pratique courante dans le domaine de la violence à l'égard des femmes consiste à utiliser le **questionnaire de l'Étude multi pays de l'OMS** qui comprend six questions sur l'expérience des femmes en matière de violence physique exercée par leur partenaire intime (au cours des 12 derniers mois). Les mêmes questions (légèrement adaptées) sont également utilisées dans le module sur la violence domestique de l'EDS (Enquête démographique et de santé). L'**Étude multinationale des Nations Unies sur les hommes et la violence** (*UN Multi Country Study on Men and Violence, UN MCS*) utilise les mêmes questions pour interroger les hommes sur les violences physiques exercées par un partenaire intime.

**Utilisation lors de l'évaluation du programme :** mesurez au départ (avant le début du programme) et à la fin (une fois le programme terminé). Lorsque vous utilisez la mesure pour évaluer l'impact du programme vous devez modifier le cadre temporel dans la question. Par exemple, si la fin de votre étude a lieu six mois après son lancement, demandez aux participants (au début et à la fin de l'étude) s'ils ont vécu et / ou perpétré des violences au sein du couple pendant les six derniers mois. Vous pouvez choisir de rendre compte de l'expérience des femmes (et / ou des hommes) en matière de violence physique et sexuelle au sein du couple. Appliquez les directives concernant la recherche éthique sur la violence à l'égard des femmes et vérifiez que vous (ou une équipe externe) avez la capacité de mener la recherche en toute sécurité et de garantir un haut niveau de qualité.

### Violence sexuelle exercée par un partenaire intime

La pratique courante dans le domaine de la violence à l'égard des femmes consiste à utiliser l'**étude multi pays de l'OMS** pour mesurer l'expérience des femmes (ou la perpétration par les hommes) de la violence sexuelle exercée par un partenaire intime. Cette étude comprend trois questions portant sur l'expérience des femmes en matière de violence sexuelle entre partenaires intimes (au cours des 12 derniers mois). L'**Étude multinationale des Nations Unies sur les hommes et la violence** (*UN Multi-Country Study on Men and Violence UN MCS*) comprend de légères adaptations de ces trois questions.

**Utilisation lors de l'évaluation du programme :** mesurez au départ (avant le début du programme) et à la fin (une fois le programme terminé). Lorsque vous utilisez la mesure pour évaluer l'impact du programme, vous devrez peut-être modifier le cadre temporel dans la question. Par exemple, si la fin de votre étude a lieu six mois après le lancement, demandez aux participants (au début et à la fin de l'étude) s'ils ont vécu et / ou perpétré des violences au sein du couple pendant les six derniers mois. Vous pouvez choisir de rendre compte de l'expérience des femmes (et / ou des hommes) en matière de violence physique et sexuelle au sein du couple. Respectez les directives concernant la recherche éthique sur la violence à l'égard des femmes et vérifiez que vous (ou une équipe externe) avez la capacité de mener la recherche en toute sécurité et de garantir un haut niveau de qualité.

### Outils

[WHO Multi-country study on women's health and domestic violence \(WHO MCS\)](#) Étude multi pays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique (OMS MCS)

[Demographic and Health Survey \(DHS\)](#), (Enquêtes démographiques et de santé)  
– Module sur la violence domestique

[UN Multi-Country Study on Men and Violence \(UN MCS\)](#)  
–(Étude multinationale des Nations Unies sur les hommes et la violence) Méthodologie, questionnaires pour hommes et femmes

### Outils

[WHO Multi-country study on women's health and domestic violence \(WHO MCS\)](#)  
(Étude multi pays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique)

[UN Multi-Country Study on Men and Violence \(UN MCS\)](#)  
–(Étude multinationale des Nations Unies sur les hommes et la violence) Méthodologie, questionnaires pour hommes et femmes

## Violence exercée par un partenaire intime

### Violence psychologique exercée par un partenaire intime

Plusieurs mesures de la violence psychologique ou émotionnelle exercée par un partenaire intime sont couramment utilisées. La pratique courante consiste à utiliser l'**étude multi pays de l'OMS** (*WHO Multi-country study on women's health and domestic violence (WHO MCS)*) pour mesurer l'expérience des femmes (ou la perpétration par les hommes) de la violence psychologique entre partenaires intimes. Cette étude comprend quatre questions portant sur l'expérience des femmes en matière de violence psychologique exercée par un partenaire intime (au cours des 12 derniers mois). L'**étude multinationale des Nations Unies sur les hommes et la violence** (UN MCS) comprend cinq éléments, adaptés de l'étude multi-pays.

**Utilisation lors de l'évaluation du programme** : mesurez au départ (avant le début du programme) et à la fin (une fois le programme terminé). Lorsque vous utilisez la mesure pour évaluer l'impact du programme, vous devrez peut-être modifier le cadre temporel dans la question. Par exemple, si la fin de votre étude a lieu six mois après le lancement, demandez aux participants (au début et à la fin de l'étude) s'ils ont vécu et / ou perpétré des violences au sein du couple pendant les six derniers mois. Vous pouvez choisir de rendre compte de l'expérience des femmes (et / ou des hommes) en matière de violence psychologique au sein du couple. Respectez les directives concernant la recherche éthique sur la violence à l'égard des femmes et vérifiez que vous (ou une équipe externe) avez la capacité de mener la recherche en toute sécurité et de garantir un haut niveau de qualité.

### Outils

[WHO Multi-country study on women's health and domestic violence \(WHO MCS\)](#)

(Étude multi-pays de l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique)

[UN Multi-Country Study on Men and Violence \(UN MCS\)](#)

(Étude multinationale des Nations Unies sur les hommes et la violence) Méthodologie, questionnaires pour hommes et femmes



## Relations de couple et coparentalité

### Fréquence de communication du couple

Différentes mesures de communication de couple sont souvent utilisées pour évaluer les programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre

#### L'Outil d'évaluation de la fonctionnalité du couple (*Couple Functionality Assessment Tool, CFAT*)

*Assessment Tool, CFAT*) comporte une sous-échelle parentale avec quatre questions portant sur la fréquence de communication du couple concernant la discipline, l'éducation, la santé physique, le développement, et les soins quotidiens des enfants.

Envisagez d'adapter certaines des questions de prise de décision du **module de base**

#### Enquêtes démographiques et de santé (*Demographic and Health Survey - DHS*)

pour poser des questions sur la fréquence de communication du couple (« avec quelle fréquence discutez-vous avec votre partenaire... ? ») à propos de sujets importants en dehors de ceux liés aux enfants et à la parentalité, tels que le budget hebdomadaire ou mensuel du ménage, la planification familiale, les revenus en espèces des femmes, les revenus en espèces des hommes, en fonction de votre programme et de votre contexte.

**Utilisation lors de l'évaluation du programme :** mesurez au départ (avant le début du programme) et à la fin (une fois le programme terminé) avec les hommes et les femmes ayant la charge d'enfants pour évaluer les changements dans la fréquence de communication du couple. Vous devrez peut-être adapter les questions à votre contexte et aux types de communication que vous pensez que votre programme peut influencer. Cela comprend le choix de questions pertinentes à partir d'outils existants et / ou l'ajout de nouveaux sujets (par exemple, concernant la santé, la nutrition ou l'éducation des enfants ; le partage des tâches ménagères ; etc.).

### Proximité du couple et qualité de la relation

Il n'existe pas de mesure standardisée, mais on dispose de plusieurs échelles différentes pour mesurer la qualité des relations de couple.

**L'outil d'évaluation de la fonctionnalité du couple (*Couple Functionality Assessment Tool, CFAT*)** comprend un indice de qualité de la relation avec une sous-échelle d'intimité qui contient cinq questions sur la proximité de la relation (par exemple, liées à la gentillesse et la chaleur, à la compréhension mutuelle, etc.). Elle inclut également une sous-échelle de communication avec sept questions sur la manière dont les partenaires gèrent les conflits dans la relation (par exemple, discuter du problème, exprimer leurs sentiments, se blâmer, s'accuser, se critiquer mutuellement).

**L'étude exploratoire sur la prise de décision dans les couples à faible revenu (*Exploratory Study of Decision-making in Low Income Couples*)** comporte une échelle de gestion des conflits avec 19 questions explorant la manière de gérer les conflits et la proximité relationnelle (par exemple, « je me sens apprécié », « nous sommes capables de résoudre nos conflits »).

**Utilisation lors de l'évaluation du programme :** mesurez au début (avant le début du programme) et à la fin (une fois le programme terminé) avec les hommes et les femmes ayant la charge d'enfants pour évaluer toute amélioration de la qualité ou de la proximité de la relation. Les différentes mesures peuvent être plus ou moins pertinentes dans votre contexte, mais elles peuvent également être adaptées au contexte culturel dans lequel votre programme est appliqué.

### Outils

#### [Couple Functionality Assessment Tool \(CFAT\)](#)

(Outil d'évaluation de la fonctionnalité du couple. Catholic Relief Services (Services de secours catholique) - sous-échelle parentale)

#### [Demographic and Health Survey \(DHS\)](#)

(Enquêtes démographiques et de santé) -module de base

### Outils

#### [Couple Functionality Assessment Tool \(CFAT\)](#)

(Outil d'évaluation de la fonctionnalité du couple) - sous-échelles d'intimité et de communication)

#### [Exploratory Study of Decision Making in Low-Income Couples](#)

(Étude exploratoire sur la prise de décision dans les couples à faible revenu) - Dion et al (2010) - échelle de gestion des conflits

## Relations de couple et coparentalité

### Relation coparentale

Il n'existe pas de mesure standardisée des relations de coparentalité, mais on dispose de plusieurs échelles pour les évaluer. Bien que la plupart aient été élaborées et validées dans les pays du Nord, elles peuvent néanmoins servir de référence ou être adaptées à votre contexte et à votre programme.

**L'échelle de relation coparentale** (*Co-parenting relationship scale*) comprend 35 questions (mesurant, par exemple, le degré d'accord, de proximité ou de soutien coparentaux) dont certaines peuvent être pertinentes pour votre programme. Il est peu probable que vous utilisez l'échelle complète dans votre évaluation du programme, mais vous pouvez appliquer une variante plus courte de l'échelle, qui comprend 14 questions, ou utiliser uniquement les échelles spécifiques sur le soutien, la proximité, etc. Alternativement, vous pouvez choisir d'utiliser ou d'adapter uniquement des questions spécifiques qui correspondent à votre programme et à votre contexte.

**L'échelle d'adaptation parentale et familiale** (*Parenting and Family Adjustment Scales, PAFAS*) comprend trois questions conçues pour mesurer le travail d'équipe dans la parentalité (« Je travaille en équipe avec mon partenaire », « Je ne suis pas d'accord avec mon partenaire dans les questions de parentalité » et « J'ai une bonne relation avec mon partenaire »). Vous pouvez les utiliser séparément ou comme complément de l'outil PAFAS complet.

**Le questionnaire de soutien parental du partenaire** (*Partner Parental Support Questionnaire, PPSQ*) comprend 15 questions pour mesurer le soutien que les partenaires s'offrent mutuellement dans le domaine spécifique de la parentalité en évaluant le soutien émotionnel, le soutien concret et l'approbation des rôles. Il dispose d'échelles conçues pour mesurer à la fois le soutien perçu et le soutien réel.

**Utilisation lors de l'évaluation du programme** : Les échelles décrites ci-dessus ont été principalement développées dans les pays à revenu élevé. Par conséquent, elles peuvent ne pas être applicables dans votre contexte et dans ce cas devront être adaptées à votre programme. Certaines échelles sont longues et il est peu probable qu'elles soient utilisées dans leur intégralité dans le cadre de l'évaluation de votre programme. Vous pouvez consulter les échelles et identifier les questions les plus pertinentes dans votre contexte.

### Outils

[Co-parenting relationship scale](#), (Échelle de relation coparentale), (Feinberg, Brown, et Kan, 2012)

[Parenting and Family Adjustment Scales \(PAFAS\)](#), (Échelle d'adaptation parentale et familiale) Sanders et Morawska, 2010

[Parental Support Questionnaire \(PPSQ\)](#) (Questionnaire de soutien parental du partenaire), (Gillis et Roskam, 2019)

## Relations de couple et coparentalité

### Fonctionnement familial

Plusieurs tests ont été élaborés pour évaluer le fonctionnement familial, bien que les auteurs soulignent l'importance de l'adaptation contextuelle pour garantir que ces outils reflètent les pratiques familiales et parentales locales. Ces tests peuvent servir de point de départ pour l'élaboration de mesures de fonctionnement familial adaptées à votre contexte.

**L'échelle de cohésion familiale** (*Family Togetherness Scale, FTS*) comprend 30 questions conçues pour évaluer le fonctionnement global de la famille, y compris des questions concernant l'organisation familiale, la proximité émotionnelle et la communication, et la résolution de problèmes. Cet outil a été testé au Kenya et a été adapté d'une échelle précédente conçue en Thaïlande.

**L'échelle de fonctionnement familial basée sur le féminisme** (*Feminist-Grounded Family Functioning Scale, F-GFFS*) est une échelle de 26 éléments qui intègre des considérations de genre et de pouvoir dans les mesures du fonctionnement familial. Cet outil a été adapté à partir d'une évaluation plus longue de 32 questions conçue en Afrique du Sud et testée en République démocratique du Congo.

### Outils

[Family Togetherness Scale](#)  
(Échelle de cohésion familiale),  
Puffer et al, 2021

[Feminist-Grounded Family Functioning Scale](#) (Échelle de fonctionnement familial basée sur le féminisme), Blackwell et al, 2022



## Dynamiques de genre et de pouvoir au sein du ménage

### Partage genré de la prise de décision au sein du ménage

La prise de décision au sein du ménage est généralement mesurée avec le **questionnaire DHS** (*Demographic and Health Survey*), qui demandent aux femmes et aux filles en couple qui est la personne habituellement chargée de prendre les décisions (vous, votre partenaire / mari, vous et votre partenaire / mari conjointement, quelqu'un d'autre) sur une série d'aspects liés au fonctionnement du ménage - par exemple, concernant les soins de santé, les achats importants du ménage ou les visites à la famille ou aux amis. Ces questions sont généralement adaptées pour inclure des domaines supplémentaires de prise de décision au sein des ménages afin de les rendre pertinentes pour un contexte ou un programme particulier.

**L'indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture** (*Women's Empowerment in Agriculture Index, WEAI*) inclut des questions similaires à celles de l'EDS (« Quand les décisions concernant [ACTIVITÉ] sont prises, qui prend habituellement ces décisions ? »), mais cet indicateur comprend davantage de questions (par exemple, relatives aux achats courants du ménage et aux décisions concernant les activités économiques, agricoles et de subsistance). En plus de chercher à savoir qui prend la décision, le WEAI demande aux femmes « quel est votre degré de participation ? » à chaque décision.

Bien que couramment utilisées, les mesures ci-dessus ont été critiquées<sup>f</sup> pour leurs limitations, notamment leur faible pouvoir d'adaptation à différents contextes, leur manque de prise en compte de l'action des femmes dans la prise de décision et les difficultés pour les interpréter correctement. De nouvelles mesures sont en cours d'élaboration pour surmonter ces limitations. Voir par exemple les outils conçus et testés dans le cadre de l'initiative Mesures pour promouvoir l'égalité des sexes (MAGNET).

**Utilisation lors de l'évaluation du programme** : mesurez au départ (avant le début du programme) et à la fin (une fois le programme terminé) avec les hommes et les femmes ayant la charge d'enfants pour évaluer les changements du partage de la prise de décisions au sein du ménage. Vous pouvez sélectionner (ou adapter) les questions en fonction de votre contexte et / ou des décisions que votre programme est susceptible d'influencer. Cela peut inclure le fait d'ajouter des questions sur les décisions concernant la santé, la nutrition ou l'éducation des enfants, etc. Vous pouvez également analyser vos données afin d'étudier les changements concernant la participation des femmes à la prise de décisions (c'est-à-dire, les femmes prennent-elles davantage de décisions, seules ou avec leur partenaire ?), le degré de domination patriarcale concernant les décisions au sein du ménage ou la prise de décision conjointe exclusivement.

### Outils

[Demographic and Health Survey \(DHS\)](#) (Enquêtes démographiques et de santé - Questionnaire de base)

[Women's Empowerment in Agriculture Index \(WEAI\)](#) (Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture)

[MAGNET Resource Center](#))  
[Unpacking Joint Decision-making](#) (Centre de ressources MAGNET - Module sur la prise de décision conjointe) (2023)

## Dynamiques de genre et de pouvoir au sein du ménage

### Partage genré des tâches ménagères

Le **questionnaire IMAGES** (*International Men and Gender Equality Survey*) vise à évaluer à travers de nombreuses questions la répartition des différentes tâches ménagères, y compris la garde des enfants. Elles abordent la façon dont le répondant et son partenaire répartissent les tâches ménagères courantes, en excluant toute aide extérieure. Les tâches varient selon le contexte, mais comprennent souvent la cuisine, la lessive, le ménage, les soins quotidiens des enfants, le bain des enfants, etc.

**Utilisation lors de l'évaluation du programme** : mesurez au début (avant le début du programme) et à la fin (une fois le programme terminé) avec les hommes et les femmes ayant la charge d'enfants pour évaluer les changements dans la répartition des tâches ménagères. Vous pouvez adapter les différentes tâches à votre contexte et au contenu du programme. Lors de l'analyse des données, vous pouvez évaluer les activités de garde d'enfants et les tâches ménagères séparément ou ensemble. En fonction de votre objectif, vous pouvez également mesurer le temps consacré par les personnes ayant la charge d'enfants à ces activités afin d'évaluer les différences entre les hommes et les femmes (par exemple, davantage de temps pour les hommes)

### Outils

[International Men and Gender Equality Survey \(IMAGES\)](#) – (Étude internationale sur les hommes et sur l'égalité entre les genres), rechercher dans le référentiel en ligne le thème « Dynamiques de couple » et le sous-thème « Tâches ménagères : emploi du temps »



# Facteurs de risque de violence à l'égard des enfants et des femmes

## Santé mentale des personnes ayant la charge d'enfants

On dispose de plusieurs outils couramment utilisés pour évaluer la santé mentale des personnes ayant la charge d'enfants qui mesurent en général l'anxiété et / ou la dépression. Certains outils incluent des versions plus courtes de ces tests que vous pouvez intégrer dans votre évaluation lorsque l'amélioration de la santé mentale n'est pas un résultat principal ciblé par votre programme. Quelques exemples sont fournis ci-dessous, mais il est préférable de choisir des outils qui ont été préalablement adaptés, utilisés et validés dans votre contexte.

*Anxiété de la personne ayant la charge d'enfants* : Évaluation du **trouble anxieux généralisé** (Troubles anxieux, dépistage avec 7 questions GAD-7) qui est un instrument à sept items utilisé pour mesurer ou évaluer la gravité du trouble anxieux généralisé. Dans chaque item on demande à la personne d'évaluer la gravité de ses symptômes au cours des deux dernières semaines. Le score total est calculé selon les directives relatives au trouble anxieux généralisé, un score plus élevé indiquant une gravité plus importante des symptômes. L'**Échelle de détresse psychologique de Kessler** (K-10) est un questionnaire de 10 questions qui mesure la détresse (à la fois l'anxiété et les symptômes dépressifs).

*Dépression de la personne ayant la charge d'enfants* : L'**Échelle de dépression du Centre d'études épidémiologiques** (Center for Epidemiological Studies Depression Scale, CES-D-10) est un questionnaire de 10 items qui demande aux personnes ayant la charge d'enfants d'évaluer la fréquence à laquelle, au cours de la semaine écoulée, ils ont ressenti des symptômes associés à la dépression. Le **Questionnaire sur la santé du patient-9** (Patient Health Questionnaire-9, PHQ-9) est un questionnaire de 9 items qui pose des questions sur de symptômes physiques et psychologiques spécifiques pour évaluer la dépression.

Pour les adolescents et les jeunes de 15 à 24 ans, UNICEF et les partenaires de l'initiative **Indicateurs de la santé mentale des adolescents et des jeunes au niveau de la population** (Measuring mental health for adolescents and young people at the population level, MMAPP) ont développé un module destiné à être intégré dans l'outil MICS, mais qui peut également être utilisé dans d'autres enquêtes. Cet outil a fait l'objet d'une adaptation culturelle et d'une validation clinique rigoureuse dans six pays (Belize, Kenya, Népal, Pérou, Afrique du Sud et Zimbabwe) et mesure neuf indicateurs dans quatre domaines différents : présence de symptômes d'anxiété et de dépression ; identification des limitations fonctionnelles résultant de ces symptômes ; pensées et comportements suicidaires ; et recherche de soins et connectivité.

La **boîte à outils pour l'évaluation multisectorielle en santé mentale et soutien psychosocial** (une version préliminaire à tester sur le terrain) comprend également de nombreuses autres mesures pertinentes que vous pouvez prendre en compte.

**Utilisation lors de l'évaluation du programme** : mesurez au début (avant le début du programme) et à la fin (une fois le programme terminé) avec les hommes et les femmes ayant la charge d'enfants pour évaluer les changements dans l'anxiété et / ou la dépression chez ces personnes. Comme indiqué ci-dessus, il est important d'utiliser une mesure adaptée au contexte de votre programme.

## Outils

[Generalised Anxiety Disorder Assessment \(GAD-7\)](#)

[Kessler Psychological Distress Scale \(K-10\)](#), (Échelle de détresse psychologique de Kessler), Kessler et Mroczek, 1994

[Center for Epidemiologic Studies Depression Scale Revised \(CESD-R-10\)](#)

'Échelle de dépression révisée du Centre d'études épidémiologiques), établie à l'origine par Radloff (1977)

[PGQ-9](#), Kroenke, Spitzer, et Williams (2001)

[Measuring Mental Health among Adolescents and Young People at the Population Level \(MMAPP\)](#) (Indicateurs de la santé mentale des adolescents et des jeunes au niveau de la population)

[Multi-sectoral mental health and psychosocial support assessment toolkit](#) (Boîte à outils pour l'évaluation multisectorielle en santé mentale et soutien psychosocial)

## Facteurs de risque de violence à l'égard des enfants et des femmes

### Consommation d'alcool des personnes ayant la charge d'enfants

Le **Test d'identification des troubles liés à la consommation d'alcool** (*Alcohol Use Disorders Identification Test*, AUDIT) développé par l'OMS est l'outil le plus largement utilisé pour dépister la consommation excessive d'alcool et il est souvent employé dans l'évaluation des programmes de prévention de la violence conjugale. L'AUDIT comprend 10 questions portant sur la consommation d'alcool du répondant ; cet outil peut également être adapté pour interroger une personne sur la consommation d'alcool de son partenaire. Il existe également un test plus court à trois items (AUDIT-C).

**Utilisation lors de l'évaluation du programme :** mesurez au début (avant le début du programme) et à la fin (une fois le programme terminé) avec les hommes et les femmes ayant la charge d'enfants pour évaluer les changements dans la consommation d'alcool. Vous pouvez sélectionner seulement quelques items du questionnaire AUDIT. Selon le contexte, vous pouvez poser des questions sur la consommation d'alcool des hommes et des femmes, ou uniquement sur la consommation d'alcool des hommes ayant la charge d'enfants. Adaptez l'outil en fonction du contexte local, des types d'alcool couramment consommés et des habitudes de consommation.

### Outils

#### [Alcohol Use Disorders Identification Test \(AUDIT\)](#)

(Test d'identification des troubles liés à la consommation d'alcool), OMS



# Notes de fin

- a. Le suivi et l'évaluation sont également appelés suivi, évaluation et apprentissage (SEA) ou suivi, évaluation, responsabilité et apprentissage (SERA). Ces termes indiquent parfois un point de vue ou une philosophie particulière, mais ils désignent généralement des activités similaires ; dans ce document, nous utilisons « SE ».
- b. L'orientation vers des services ou d'autres moyens de soutien peut concerner la santé, le soutien psychosocial, l'hébergement, les questions juridiques, la protection de l'enfance, l'éducation, l'intervention de spécialistes (par exemple, en cas d'abus de substances), ou les aspects financiers.
- c. Pour plus d'informations sur la déclaration obligatoire, consultez le [Mental Health and Psychosocial Support Minimum Service Package](#)
- d. Les évaluations des programmes d'éducation parentale mesurent souvent les pratiques des parents (par exemple, la stimulation, la lecture partagée de livres, l'attachement et la sensibilité parentale, la gestion du comportement, la discipline violente, la parentalité positive), les relations parents-enfants et parfois les résultats indicateurs développement de l'enfant adaptés à l'âge, comme le développement cognitif, langagier, moteur et socio-émotionnel, ou les problèmes de comportement (comportements d'intériorisation et d'extériorisation). Certains programmes mesurent également le stress et / ou la santé mentale des parents (par exemple, présence de symptômes dépressifs). Cela peut se faire au moyen d'enquêtes, de méthodes d'observation et / ou d'évaluations directes des enfants.
- e. Fonds des Nations Unies pour l'enfance 2010. *Child Disciplinary Practices at Home: Evidence from a range of low-and middle-income countries.* (Pratiques disciplinaires à l'égard des enfants à la maison : données provenant de pays à revenu faible et intermédiaire). New York: UNICEF. [data.unicef.org/resources/child-disciplinary-practices-at-home-evidence-from-a-range-of-low-and-middle-income-countries/](http://data.unicef.org/resources/child-disciplinary-practices-at-home-evidence-from-a-range-of-low-and-middle-income-countries/)
- f. Peterman, Amber, Benjamin Schwab, Shalini Roy, Melissa Hidrobo, Daniel O. Gilligan. 2021. "Measuring women's decision making: Indicator choice and survey design experiments from cash and food transfer evaluations in Ecuador, Uganda and Yemen." (Mesurer la prise de décision des femmes : choix des indicateurs et expériences de conception d'enquêtes à partir des évaluations des transferts d'argent et de nourriture en Équateur, en Ouganda et au Yémen) *World Development* 141: [105387.](https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X20305155?via%3Dihub) <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X20305155?via%3Dihub>



## À propos de nous

L'**UNICEF** travaille dans les endroits les plus inhospitaliers du monde pour atteindre les enfants et les adolescents les plus défavorisés. Pour défendre les droits de chaque enfant, où qu'il soit. Dans plus de 190 pays et territoires, nous mettons tout en œuvre pour aider les enfants à vivre, à s'épanouir et à réaliser leur potentiel, de la petite enfance à l'adolescence. Et nous n'abandonnons jamais.

**UNICEF Innocenti - Le Bureau mondial de recherche et de prospective** s'attaque aux questions les plus importantes pour les enfants, qu'elles soient actuelles ou émergentes. Il favorise le changement par la recherche et la prospective sur un large éventail de questions relatives aux droits de l'enfant, en suscitant un débat mondial et en faisant participer activement les jeunes à son travail.

**Prevention Collaborative** s'efforce de réduire la violence à l'égard des femmes et de leurs enfants en renforçant la capacité des acteurs clés à mettre en œuvre des programmes de prévention efficaces, fondés sur des principes féministes et sur un apprentissage basé sur les faits et la pratique. Nous répondons aux besoins spécifiques des professionnels et des partenaires de mise en œuvre en rassemblant des données probantes, en encadrant les organisations et en veillant à ce que les fonds des donateurs soient utilisés à bon escient.

**Equimundo : Center for Masculinities and Social Justice (Centre pour les masculinités et la justice sociale)** travaille depuis 2011 au niveau international et aux États-Unis pour engager les hommes et les garçons en tant qu'alliés dans l'égalité des genres, promouvoir une virilité saine et prévenir la violence. Equimundo s'efforce d'atteindre l'égalité des genres et la justice sociale en transformant les modèles intergénérationnels nuisibles et en promouvant des modèles d'attention, d'empathie et de responsabilité chez les garçons et les hommes tout au long de leur vie.

# Pour chaque enfant, des réponses

 | pour chaque enfant